

Spécialisée dans le faux-monnayage
**Un réseau criminel démantelé et plus
de 100 000 euros en fausse monnaie saisis**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7174 - MARDI 06 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Fraude et blanchiment d'argent
**Arrestation de 5 personnes
et saisie de sommes
d'argent à Tizi Ouzou**

P05

**Relations historiques et volonté de construire
un partenariat stratégique**

Algérie - Oman

Une ambition commune



Lire en page 03

ORAN

P07

Journée internationale de la liberté de la presse
Enfin une pensée pour les journalistes chevronnés

Aïd El-Adha
04 points dédiés à la vente de moutons importés

Après le Wali, le PAPC de Bir El Djir rend hommage aux médias:
**«Une presse pour lutter contre la Fitna
en Algérie»**

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Algérie - Japon

1ère session du Comité intergouvernemental économique conjoint



Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a coprésidé, dimanche à Alger, avec le Vice-Ministre parlementaire des Affaires étrangères du Japon, M. Hisashi Matsumoto, la première session du Comité intergouvernemental économique conjoint algéro-japonais, a indiqué un communiqué du ministère. Cette session intervient à la suite de la signature, en juillet 2023, de l'accord portant création du Comité intergouvernemental économique conjoint algéro-japonais, a précisé la même source ajoutant que cette

réunion "a constitué une occasion de passer en revue les différents aspects de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et le Japon, et les perspectives de leur renforcement, notamment dans des domaines prioritaires tels que les énergies renouvelables, l'industrie, les start-up et la numérisation". Les deux parties ont également évoqué les voies et moyens à même de promouvoir les échanges commerciaux et d'établir des partenariats gagnant-gagnant entre les opérateurs économiques au mieux des intérêts communs notamment au vu des potentialités que recèlent les deux pays, conclut le communiqué.

Santé

Le ministre reçoit le président du CIRC relevant de l'OMS



Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a reçu, dimanche à Alger, le président du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) relevant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Partha Sarathy, en marge des travaux des Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer, a indiqué un communiqué du ministère. A l'occasion de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Pr Adda Bounedjar, M. Saihi a souligné "l'importance des programmes de prévention pour sauver des

vies", affirmant que "les problèmes sanitaires liés au cancer dans certains pays sont principalement dus aux changements de mode de vie, entre autres le régime alimentaire et la pollution environnementale, et au manque d'infrastructures sanitaires". Le ministre a par ailleurs rappelé que "l'Algérie a adopté un plan d'action articulé autour de deux axes, à savoir la réorganisation du système de prise en charge des patients atteints de cancer, et le renforcement de la culture de la prévention à travers des campagnes de sensibilisation et d'information".

Communication

Le ministre Meziane reçoit l'ambassadeur du Liban en Algérie



Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur de la République libanaise en Algérie, Mohamed Mahmoud Hassan, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, les deux parties ont passé en revue "la situation et les développements positifs enregistrés récemment au Liban, notamment sur le plan politique avec la consolidation des institutions de l'Etat qui contribueront à apporter davantage de progrès et de prospérité", précise la même source.

ce. Les deux parties ont examiné aussi "les moyens de renforcer les relations bilatérales, notamment dans les domaines de l'information et de la communication", précise le communiqué. Dans ce contexte, MM. Meziane et Hassan ont "proposé d'établir un accord-cadre de coopération entre les deux pays, en envisageant de mettre en place une coopération entre la Télévision publique algérienne et la Télévision libanaise à travers un accord de coopération prévoyant un échange d'expériences et d'expertises entre les deux établissements", selon la même source.

Académie internationale du Fiqh islamique

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr participe à Doha à la 26ème session



Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, participe à partir de dimanche aux travaux de la 26ème session de l'Académie internationale du Fiqh islamique, qui se tient à Doha, capitale du Qatar, a rapporté un communiqué du recteur de Djamaâ El-Djazaïr. L'ordre du jour de cette session, dont les travaux se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, com-

prend plusieurs questions qui préoccupent actuellement la nation islamique, sur lesquelles des décisions seront prises, précise la même source. L'Académie internationale du Fiqh islamique, qui regroupe des savants et des spécialistes en jurisprudence islamique de différents pays musulmans, examine des thématiques et des questions d'actualité

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dz

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Relations historiques et volonté de construire un partenariat stratégique Algérie-Oman: Une ambition commune

Par B.Habib

Pour un partenariat stratégique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans un climat arabe qui exige désormais plus de rapprochement, d'entente et de renforcement et d'élargissement de la coopération vers plusieurs domaines. C'est la lune de miel entre Alger et Muscat la capitale d'Oman, au gré de liens historiques depuis l'indépendance du pays et entre qui la convergence des points de vue et les échanges économiques ont toujours pris le dessus. Les relations historiques entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman sont au beau fixe, mais à la faveur de la «nouvelle dynamique» affichée ces dernières années entre les deux pays grâce à la volonté forte et manifeste de leurs dirigeants en vue de faire évoluer les relations bilatérales vers des perspectives prometteuses, on peut dire que c'est le grand galop pour construire un partenariat stratégique privilégié couvrant différents domaines au mieux des intérêts des deux pays et peuples frères. C'est en fait une ambition commune clairement manifestée par les dirigeants des deux Etats dans un contexte qui inscrit la vision partagée et clairvoyante des deux Chefs d'Etat afin d'impulser un nouveau souffle aux relations bilatérales, d'après les affirmations dégagées de la visite qu'effectue le président du Sultanat d'Oman, Haitham ben Tariq en Algérie. Partant de la volonté et de l'ambition commune du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le Sultan Haitham ben Tariq, de hisser les relations fraternelles à des niveaux supérieurs, des visites officielles ont rappelons-le, été échangées entre les deux pays. L'allié fraternel stratégique d'Algérie reconnaît l'importance de renforcer aujourd'hui les relations bilatérales à la faveur d'une prise de conscience arabe plus notable et remarquable afin de tisser des liens forts entre les pays arabes. La visite d'Etat effectuée, en octobre dernier, par le président de la

République au Sultanat d'Oman, a été sanctionnée par un communiqué commun dans lequel les deux parties ont souligné leur volonté de "poursuivre le développement de la coopération bilatérale dans divers domaines au mieux des intérêts des deux pays et peuples frères". Les deux dirigeants ont eu des entretiens dans un esprit de fraternité et d'entente traduisant "leur volonté de hisser la coopération bilatérale à la hauteur des relations fraternelles historiques ancrées entre les deux pays", se félicitant dans ce contexte des "démarches visant à faire évoluer les relations bilatérales vers de plus larges perspectives". Entre Alger et Muscat règne en effet une histoire riche, témoin de la parfaite entente et de la symbiose entre les deux Etats et les deux peuples frères. Des orientations ont, d'ailleurs, été données à tous les secteurs pour "intensifier les contacts et l'échange de visites entre les parties concernées dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des initiatives et programmes communs". Le président de la République et le Sultan d'Oman ont également souligné "l'importance de renforcer les opportunités de partenariat dans le secteur privé, de promouvoir les échanges commerciaux et industriels et de tirer parti des marchés des deux pays et de leur position pour encourager les exportations nationales vers les marchés régionaux et mondiaux". La visite du président de la République au Sultanat d'Oman a, par ailleurs, été couronnée par la signature de huit (8) mémorandums d'entente couvrant des domaines comme la promotion de l'investissement, l'organisation d'expositions, d'événements et de conférences, l'éducation, l'enseignement supérieur, l'environnement et le développement durable, les services financiers, l'emploi, la formation et l'information. Les deux dirigeants ont en outre salué l'initiative de création d'un fonds d'investissement conjoint omano-algérien, qui permettra de mettre en place des partenariats et des projets communs dans les domaines des énergies renouve-

lables, de la pétrochimie, de l'agriculture saharienne, des technologies, du tourisme et d'autres secteurs prometteurs. Lors de leurs échanges sur les questions régionales et internationales d'actualité, les deux parties ont souligné "l'importance de la coopération et de la coordination dans les organisations et les fora régionaux et internationaux, au service des intérêts des deux pays et du renforcement de l'action arabe commune", insistant sur "le soutien aux efforts visant à privilégier les options pacifiques et à consolider les fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le monde, à travers l'application du droit international et le respect de la légalité internationale et des principes de justice et d'équité". Le volet lié à l'échange d'expériences et d'expertises a, quant à lui, connu une avancée croissante. En témoigne en effet la tenue de plusieurs rencontres entre chefs d'entreprises et hommes d'affaires des deux pays. Objectif : explorer de nouvelles opportunités et de marchés en commun afin de fructifier leurs échanges. A ce titre, le Fonds souverain algéro-omanais en cours de préparation devrait donner une "forte impulsion" aux investissements dans les deux pays. La visite de travail effectuée par une délégation omanaise en Algérie, en avril dernier, pour explorer les opportunités d'investissement dans le secteur des mines et de l'exploitation minière, a permis de mettre en avant la volonté des deux pays de sceller des partenariats stratégiques à long terme et d'approfondir les discussions concernant les mécanismes de mise en œuvre de projets de coopération concrets mutuellement bénéfiques. De plus, des perspectives de coopération prometteuses dans la production de médicaments se profilent à l'horizon. En effet, des opérateurs algériens se sont dit prêts à signer des partenariats avec la partie omanaise dans ce domaine, une démarche s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la rencontre au sommet entre les dirigeants des deux pays en faveur du renforcement des relations économiques bilatérales.

38ème session du Comité exécutif de l'UPA Les congressistes dénoncent le génocide mené par Israël

Par Nadira FOUDAD

C'est un cri de désespoir que les congressistes de cette 38ème session du Comité exécutif de l'Union parlementaire arabe en direction des instances internationales pour dénoncer le génocide que mène Israël sur le peuple palestinien et l'arrêt des exactions commises contre ce peuple. Raison pour laquelle et pour faire entendre leur voix que les congressistes se sont réunis dans la journée de samedi pour l'élection et la mise en place d'une commission Palestine au sein du Parlement arabe pour un suivi du développement de la situation chaotique à Ghaza, entre autres, en Palestine. Lors de la séance de samedi après-midi, les présents ont chacun de son côté versé dans un long réquisitoire de la guerre que mène Israël sur ce peuple et sur les exactions commises en lançant un cri

de désespoir pour l'arrêt des bombardements, de l'effusion de sang et sauver des vies. Les travaux de ce congrès se sont clôturés après des rencontres marathoniennes pendant 03 journées consécutives où seule la guerre et le génocide contre la Palestine se sont taillée la part du lion de l'ordre du jour de cette session qui fait suite à celle organisée en 2024 à Alger. La clôture de cette 38ème session du comité exécutif de l'Union parlementaire arabe, a permis de discuter des rapports financiers et administratifs, d'arrêter l'ordre du jour et ce, après l'ouverture officielle des travaux lors de la première journée de ce congrès. Les travaux établis pendant ces deux journées ont été scindés par les réunions du Comité de la Palestine, des affaires politiques et des relations parlementaires ainsi que du Comité des affaires de la femme, de l'enfant et de la jeunesse.

Le Pr Rachid Belhadj à la radio chaine 3

«Rétablir les hospitalo-universitaires dans leur droit»

L'Etat doit déployer une politique pour «rétablir les hospitalo-universitaires dans leur droit», «développer certains services» et «arrêter l'exode à l'étranger». Tel est le plaidoyer du professeur Rachid Belhadj sur les ondes de la Radio algérienne, appelant à «la révision du régime indemnitaire de l'élite du secteur de la santé. «En tant que syndicat d'élite, des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, nous reconnaissons que des choses ont été faites, mais il reste beaucoup à faire», indique-t-il à l'émission «L'Invité du jour», de la chaîne 3, affirmant que «dans tous les pays du monde, la place du professeur en médecine est très particulière». «Nous avons un pied à l'Enseignement supérieur et l'autre à la Santé pour accomplir nos missions. Mais nous sommes toujours dans la revendication pour faire avancer nos demandes», martèle le professeur, soulignant en priorité «la révision du régime indemnitaire» des maîtres-assistants et des professeurs. Et de rappeler, non sans regret, que ce dernier «n'a pas été révisé depuis 2008», fustigeant au passage ce qu'il a désigné par «les pyromanes qui essayent de stabiliser le secteur sur Facebook». M. Belhadj saisit l'occasion pour appeler à «des mécanismes réels et non de bricolage», tout en citant d'autres revendications telles que «la gestion des annexes hospitalo-universitaires» récemment créées qui demandent à être gérées. «Si on affecte des maîtres-assistants vers les facultés créées au Sud, il faut les payer dans les normes», lance-t-il à qui de droit, ajoutant «ne pas comprendre pourquoi l'hospitalo-universitaire n'est pas aussi payé pour ses activités universitaires particulières notamment en graduation et en post graduation». «Tout ce que l'on fait comme surveillance des examens, correction des copies est gratuit», a-t-il rappelé, et ce, souligne-t-il, en dépit des garantis du droit à la rémunération inhérente à ces activités par les textes de loi. «Hélas, nous avons l'impression que la coordination entre les administrations du ministère de l'Enseignement supérieur et celui de la Santé, n'est pas bien huilée», regrette le Professeur-syndicaliste.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le mouton sur toutes les lèvres

Depuis deux, trois mois le problème numéro un des algériens, c'est le mouton de l'Aïd ...le problème était encore plus pertinent quand les pouvoirs publics ont décidé de recourir à l'importation massive du mouton, une façon de casser les prix et barrer la route aux éleveurs, aux maquignons et aux cupides marchands de bestiaux. Vous allez peut-être sourire «jaune» d'étonnement, si je vous disais que le secteur de l'élevage, du commerce des bestiaux et des aliments du bétail possède lui aussi ses gangs maffieux et ses réseaux dont «la compétence» s'étend parfois au-delà du territoire national. Recourir à l'importation, c'est la bonne voire la meilleure des solutions afin de réduire l'influence de ces gangs sur le marché. Le mouton qui faisait l'année dernière sept et huit millions de centimes; il ne va guère dépasser les cinq millions. Ne vous inquiétez pas, surtout, au sujet des éleveurs. Ces derniers, s'ils gagnent pas beaucoup, vont gagner quand même ...le peuple algérien très satisfait de ce recours à l'importation afin de casser la cupidité effrénée des «mouallas», il souhaite que ce genre de mesures soit généralisé à d'autres secteurs. Par exemple celui des poissons. Qui aurait un jour imaginé que la sardine (bien dire la sardine) deviendrait un produit de consommation de luxe, rappelant le luxe de la crevette royale, pratiquement insaisissable pour le citoyen ordinaire. Pourquoi ne pas signer des contrats longue durée avec des pays réputés par leur abondante production halieutique, comme la Mauritanie, par exemple ! Ce secteur est resté malheureusement prisonnier de la volonté des gangs ayant main basse sur cette activité. Si l'Etat ne s'engage pas corps et âme, menant d'une main de fer contre cette situation, les aboutissements ne seront pas positifs. Et puis, tous les secteurs économiques de la république sont minés par ce fléau qui a esquiné l'économie nationale. Il ne s'agit pas de mener une croisade manu militari, mais uniquement faire appliquer les lois et les règlements en vigueur dans ce pays... par exemple, cette mesure d'importation du mouton vivant, ne va pas uniquement participer à casser les prix et réduire les maquignons à leur juste volume, mais également, elle va permettre d'éviter une plus grande saignée du cheptel national causée par la consommation quotidienne de la viande. Le cheptel national ovin, bovin, caprin et camelin est un trésor appartenant à la nation. C'est une richesse qu'il ne faudrait pas laisser s'épuiser... la solution, c'est de continuer les opérations d'importation du mouton vivant, même hors de l'Aïd.. Cette dernière serait nettement meilleure que l'importation de la viande fraîche.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Nouvelle stratégie anticancer 2025-2035

C

lôturées ce dimanche au Centre international des conférences, les Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer ont marqué un tournant stratégique majeur dans la politique de santé publique algérienne. Organisées sous le haut patronage du président Tebboune, ces assises ont réuni plus de 625 participants issus de divers secteurs, témoignant d'une volonté claire de bâtir une approche multisectorielle et coordonnée face à un fléau qui touche près de 65 000 Algériens chaque année. À l'issue des travaux des sept ateliers thématiques, les participants ont formulé une série de recommandations fortes en faveur d'une stratégie axée prioritairement sur la prévention. Il s'agit notamment du renforcement des politiques publiques de prévention, du soutien juridique, et d'une meilleure coordination intersectorielle. Le Pr Sid Ahmed Ould Arbi, chef du service d'urologie au CHU Frantz Fanon de Blida, est intervenu ce dimanche dans l'émission « L'invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, à propos des assises nationales. Il a souligné que ces assises visent à « évaluer ce qui a été fait jusque-là [...] et se projeter sur l'avenir jusqu'en 2035 ». Le Pr Adda Bounedjar, président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer « CNPLCC », a rappelé : « La prévention du cancer ne peut être portée uniquement par le secteur de la santé. Elle implique l'Éducation, l'Agriculture, le Commerce, les Finances... », comme relayé par l'APS. L'augmentation des taxes sur les produits nocifs à la santé, comme le tabac ou l'alcool, a été proposée afin de financer le Fonds national de lutte contre le cancer. Autre levier essentiel : le dépistage précoce, particulièrement pour les cancers du sein, colorectal, de la prostate et du col de l'utérus. « Il faut en faire une politique publique à part entière », a plaidé le Pr Bounedjar, insistant sur son rôle dans la réduction de la mortalité. La création d'un réseau informatisé d'imagerie médicale et d'une direction des laboratoires a également été suggérée pour combler les lacunes en matière de diagnostic. Les ateliers ont également mis en avant la nécessité de diversifier les sources de financement, d'améliorer l'accès aux traitements innovants et de renforcer la participation aux essais cliniques. Selon le Pr Bounedjar, capter ne serait-ce que 1 % du marché mondial des essais permettrait à l'Algérie de générer 500 millions de dollars, traiter 10 000 patients par an et créer 4 000 emplois. Enfin, une évaluation critique du plan 2015-2019 a mis en lumière des lacunes majeures : seulement 50 % des mesures prévues ont été appliquées, en raison de lourdeurs administratives et d'une coordination insuffisante. Une commission restreinte rédigera dans les prochaines semaines une feuille de route consolidée, qui sera soumise au président de la République, marquant une nouvelle ère dans la lutte contre le cancer en Algérie.

Valeur du marché de la Bourse d'Alger

La croissance la plus rapide au niveau arabe

L

a valeur du marché de la Bourse d'Alger a augmenté de 40,07% au cours du premier trimestre 2025, ce qui en fait la bourse à la croissance la plus rapide du monde arabe, selon les données du Fonds monétaire arabe (FMA). Dans son rapport trimestriel sur la performance des marchés boursiers arabes, le FMA a expliqué que la valeur du marché de la Bourse d'Alger est passée de 3,848 milliards de dollars au premier trimestre 2024 à 5,39 milliards de dollars au premier trimestre 2025, soit une augmentation de 1,542 milliard de dollars, représentant une croissance de 40,07%. Il s'agit du taux de croissance le plus élevé enregistré parmi les bourses arabes au cours du dernier trimestre, selon les données du FMA, qui a souligné que la Bourse d'Alger est l'une des sept (7) bourses cotées dans la base de données

du Fonds qui ont connu une augmentation de la valeur du marché, contre une baisse dans huit (8) autres bourses arabes. La valeur du marché de l'ensemble des bourses arabes a diminué de 1,45 % au cours du premier trimestre 2025, atteignant environ 4 326,24 milliards de dollars, contre 4390,01 milliards de dollars enregistrés au cours du dernier trimestre 2024. Par ailleurs, la valeur des échanges sur les marchés boursiers arabes a atteint 250,53 milliards de dollars, contre 257,218 milliards de dollars au dernier trimestre de 2024 (-2,6 %). La Bourse d'Alger s'est classée en 3e position, après les bourses de Bahreïn et de la Palestine, selon le taux de croissance, avec une hausse de 121 % sur un an, passant de 4,8 millions USD à 10,6 millions USD. Quant au volume des transactions dans les bourses arabes, il

s'élève à 272,62 millions d'actions, contre 553,19 millions d'actions au 4e trimestre 2024 (- 50,2 %). La Bourse d'Alger a enregistré le 3e plus grand taux de croissance parmi les bourses arabes, avec 116 %, après les bourses du Bahreïn et de la Palestine (0,7 millions d'actions contre 0,3 millions au 4e trimestre 2024). Dans l'ensemble, l'indice composite du Fonds monétaire arabe (FMA) a enregistré une hausse de 4,37 % sur un an, durant le 1er trimestre de l'année 2025, atteignant 511,1 points, en phase avec la performance des marchés financiers mondiaux développés et émergents. Sur une base trimestrielle, l'indice composite des marchés boursiers arabes a enregistré une hausse de 1,55 points, comparativement à son niveau enregistré au trimestre précédent (octobre-décembre 2024) et estimé à 503,3 points.

ENIE Sidi Bel Abbès relance la production

Une nouvelle ère pour l'électronique algérienne

Par Mohamed Nouar

L'

Entreprise Nationale des Industries Électroniques (ENIE) de Sidi Bel Abbès a annoncé un plan de relance ambitieux lors de la première session ordinaire de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW). Sous la direction de son Directeur Général, Mohamed Abbes Bourassi, l'entreprise s'apprête à diversifier sa production en lançant la fabrication de machines à laver, de téléviseurs de haute technologie, de tablettes électroniques et de terminaux de paiement électroniques. Cette initiative marque une étape potentiellement significative pour la réindustrialisation du secteur électronique en Algérie. L'annonce phare concerne l'ouverture imminente de l'unité de Télagh, entièrement dédiée à la production de machines à laver. Après une phase d'aménagement et d'équipement, l'unité attend la réception des matières premières importées pour démarrer ses chaînes de production. Cette expansion témoigne de la volonté de l'ENIE de répondre à la demande du marché national dans le secteur de l'électroménager. Parallèlement, le complexe ENIE s'apprête à réactiver sa ligne de produc-

tion de téléviseurs de haute technologie, après un arrêt de quatre années. M. Bourassi a souligné un retard dans la réception d'une cargaison de matières premières au port d'Oran comme facteur de ce délai. L'entreprise mise sur des produits conformes aux standards internationaux en termes de performance, d'efficacité énergétique et de durabilité, assurant ainsi leur compétitivité sur le marché local. Un autre volet important de cette relance concerne la récupération et la réhabilitation de l'unité de Ras El Ma, précédemment louée à AGRODIV. Cette unité sera transformée pour la fabrication de balances électroniques, un domaine où l'ENIE possédait une expertise reconnue dans les années 80. Cette initiative positionnera l'ENIE comme le premier fabricant national de ces appareils, actuellement majoritairement importés. L'ENIE ambitionne également de reprendre la production de tablettes électroniques destinées aux établissements scolaires primaires. Fort d'une production de 142 000 unités entre 2022 et 2023, l'entreprise vise une production de deux millions de tablettes d'ici la fin de l'année, dans le cadre du programme présidentiel. L'objectif est d'atteindre

trois millions d'unités d'ici 2029 pour une généralisation à toutes les écoles primaires du pays. Pour atteindre cet objectif ambitieux, des chaînes de production de tablettes seront déployées dans les unités de Télagh et de Ras El Ma. En complément de ces initiatives de production, l'ENIE poursuit activement le développement de terminaux de paiement électroniques, destinés aux institutions financières et aux commerçants. Le wali de Sidi Bel Abbès a exprimé son soutien sans faille à l'ENIE, s'engageant à lever toutes les contraintes, notamment bureaucratiques, susceptibles de freiner le lancement de ces projets industriels. Il a souligné le potentiel de ces initiatives pour redynamiser le pôle industriel électronique local et national, autrefois un fleuron de l'économie algérienne. Le succès de ces projets dépendra de la fluidité de l'approvisionnement en matières premières, de l'efficacité des chaînes de production et de la compétitivité des produits sur un marché en constante évolution. La volonté affichée par les autorités locales de soutenir cette entreprise publique est un signal encourageant pour l'avenir de l'industrie électronique nationale.

L'Algérienne des Eaux (ADE)

Production et distribution de plus de 2 milliards de mètres cubes d'eau en 2024

L'

Algérienne des Eaux (ADE) a produit et distribué plus de 2,13 milliards de mètres cubes (m3) d'eau potable au cours de l'année 2024, selon le bilan annuel de cette entreprise publique. Ce bilan a été présenté samedi lors d'un point de presse, animé au Cercle national de l'Armée (CNA) à Alger, sous le thème: "Défis et perspectives de l'ADE, un pari réussi", en présence du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal et du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred. La production quotidienne d'eau potable a atteint en moyenne 5,85 millions de m3 à travers toutes les wilayas du pays, à l'exception d'Alger, Tipasa, Oran et Constantine (la gestion de l'eau étant

assurée par d'autres entreprises), dont 52 % provient des eaux souterraines, 33 % des eaux de surface et 15 % de l'eau de mer dessalée, précise le même document. Cette production "importante" a été réalisée grâce à 108 stations de traitement, 2.077 stations de pompage et 8.620 réservoirs. Le taux de bénéficiaires d'une distribution régulière et continue ou quotidienne d'eau a atteint 32% de l'ensemble des clients de l'entreprise, selon le bilan qui a révélé que l'ADE a réalisé, l'année dernière, 300 millions de tests de chlore, 311.000 analyses bactériologiques et 340.000 analyses physico-chimiques, ce qui a permis d'éviter toute maladie transmissible par l'eau, comme

c'est le cas depuis 2009. Dans le cadre de l'amélioration du service, l'entreprise a lancé, en 2024, des projets de réhabilitation des réseaux dans 12 villes, concernant la rénovation de 592 km de canalisations, la réhabilitation de plus de 52.574 branchements individuels, de 10 réservoirs, de 10 forages et de six stations de pompage, ce qui a permis de récupérer 38.600 m3 par jour et d'améliorer l'approvisionnement de plus de 520.212 personnes. L'ADE a également mené, au cours de l'année dernière, 23 campagnes sur le terrain ayant abouti à la réparation de 284.000 fuites et à la détection de milliers de branchements illégaux. Elle a également augmenté le

taux de recouvrement des créances à 37,73 milliards DA, soit une hausse de 2,3 milliards de DA par rapport à 2023. Le chiffre d'affaires de l'entreprise, qui assure les services d'eau potable à plus de 31 millions de personnes dans 1.041 communes et emploie plus de 36.000 travailleurs, toutes spécialités confondues, a atteint plus de 23,5 milliards DA en 2024, soit une hausse de 871 millions DA par rapport à 2023. Concernant la consommation d'énergie par l'ADE en 2024, le bilan annuel fait ressortir 2,6 milliards de kilowatts consommés, d'un coût avoisinant les 7,99 milliards DA, soit une moyenne de 3,75 DA par mètre cube d'eau.

Clôture des Assises sur le cancer Augmentation des taxes sur les produits cancérigènes

Nadira FOUADAD

Élargir l'assiette des cotisations est l'une des recommandations entérinées avant la clôture des Assises sur le cancer, tenues au CIC à Alger par Adda Bounedjar, président du CNPLCC, comité anticancer. Le secteur privé est interpellé à plus d'implication dans le processus de lutte contre le cancer. La cérémonie de clôture de ses Assises dans l'après-midi de dimanche au CIC à Alger en présence du ministre de la santé et de plusieurs éminents professeurs, a été entérinée par une série de recommandations où il est urgent, outre le dépistage, de renforcer le financement de la prévention et envisager le financement par certains organismes. Lors de cette clôture, plusieurs recommandations sous forme de feuille de route ont été élaborées pour la lutte anti cancer dont l'optimisation de la gestion budgétaire par étendre les mécanismes de couvertures. Il s'agit surtout de consolider la sécurité sociale et élargir l'assiette des cotisations. Il est recommandé aussi d'envisager le financement des produits anticancéreux par la sécurité sociale

à travers le fonds de lutte contre le cancer. Parmi la lutte anticancer, on cite notamment le renforcement du fonds de lutte contre le cancer et l'augmentation des taxes sur les produits cancérigènes tels le tabac, l'alcool, le sucre et les pesticides. Les recommandations lues en fin de journée des Assises sur le cancer au CIC à Alger, ont exhorté les acteurs concernés activant dans cette sphère sur la mobilisation des dons publics via des campagnes de communication. Les recommandations exhortent les concernés dans ce processus de lutte à relancer la contractualisation par l'établissement d'une nomenclature tarifaire basée sur les coups tarifaires des actes médicaux dans les EPS. Il est notamment fait état de la structuration de la lutte contre le cancer en un programme national avec répartition équitable des ressources et enfin étendre les mécanismes de couverture. Ces Assises ont vu la participation de 625 participants de différents secteurs en lien avec la prévention et la lutte contre le cancer et 07 ateliers ont été installés à cette occasion. Celles-ci étaient focalisées sur le facteur de prévention, et notamment les principales causes,

dont le tabac. Pour éviter de contracter cette maladie, on conseille le dépistage précoce qui doit être priorisé dans le cas des cancers du sein, colorectal, du col de l'utérus et de la prostate". Le mot de clôture est revenu au Pr Adda Bounedjar par rassurer et rappeler que le diagnostic et la prise en charge sont primordiales notamment en ce qui a trait aux analyses et à la radiothérapie, outre l'activation de la protection sociale, en vue d'alléger les charges sur le patient. Une commission regroupant les encadrants et les rapporteurs des sept ateliers des Assises mise en place, a contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer qui sera soumise au président de la République Abdelmadjid Tebboun en sus de la formation d'une commission multisectorielle. Par ces Assises nationales de la prévention et de lutte contre le cancer tenues les 3 et 4 mai dernier au Centre international des conférences à Alger, le principal objectif à court et moyen terme est l'urgence de l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la décennie (2025-2035).

Wilayas de l'Ouest du pays

Plus de 4.900 infractions commerciales enregistrées

La direction régionale du Commerce intérieur et de la régulation du marché national de la région de Saïda a enregistré 4.948 infractions commerciales, au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris auprès de cette direction. Ces infractions ont donné lieu à l'établissement de 4.713 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires et à la fermeture de 242 commerces dans sept wilayas de l'Ouest du pays. Le chargé de la communication de cette direction, Okacha Boughina, a précisé à l'APS que ces infractions ont été recensées dans les wilayas de Mascara, Relizane, Chlef, Saïda, Tissemsilt, Tiaret et la wilaya délé-

guée de Ksar Chellala. Les infractions liées aux pratiques et aux activités commerciales concernent, notamment, le non-affichage des prix et des tarifs, l'absence de facturation, l'exercice d'une activité commerciale sans inscription au registre du commerce, la non-mise à jour des informations sur l'extrait du registre du commerce, l'obstruction aux opérations de contrôle et l'exercice d'une activité commerciale sédentaire sans local commercial, a-t-on fait savoir de même source.

En matière de répression des fraudes, les infractions constatées comprennent le non-respect des règles d'hygiène et de sécurité des produits, le non-respect de l'obligation de ga-

rantie ou l'exécution de celle-ci, l'opposition au contrôle et le non-respect du contrôle préalable de conformité. Le même responsable a indiqué que les brigades de contrôle des pratiques commerciales et de répression des fraudes ont effectué, au cours de la même période, 65.321 interventions. La valeur vénale des produits alimentaires non conformes saisis dans ces wilayas dépasse les 20 millions de dinars, tandis que le montant des transactions non facturées a été estimé à plus de 4 milliards de dinars. Les analyses de laboratoire ont révélé que 59 échantillons prélevés sur des produits alimentaires sur un total de 317 étaient non conformes.

Moutons importées pour l'Aid El Adha

Lancement de l'opération de vente dans plusieurs wilayas

L'opération de vente de moutons importés à l'occasion de l'Aïd el Adha a été lancée, dimanche, dans plusieurs wilayas du pays, tandis que d'autres s'apprentent à entamer l'opération au cours de la semaine courante, avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour garantir le bon déroulement de l'opération. A cet égard, l'opération a débuté dans la wilaya de Tizi Ouzou, à travers deux points de vente directe dans les communes de Tizi Ouzou et Draâ Ben Khedda, en attendant l'ouverture progressive de points supplémentaires. Dans la wilaya de Blida, 26 points de vente de moutons importés ont été répartis à travers son territoire afin de faciliter leur acquisition. L'opération de vente a débuté dans la wilaya de Médéa ainsi qu'à M'Sila à travers plu-

sieurs points de vente agréés. Pour sa part, la wilaya de Boumerdès a bénéficié d'un quota d'environ 25 000 têtes de moutons importés, dont la vente a débuté dimanche. L'opération a été lancée progressivement dans cette wilaya, avec la mise en vente de quotas limités à travers 9 espaces aménagés et équipés, désignés par une commission de wilaya spécialisée. Au niveau de la wilaya de Laghouat, le lancement a eu lieu dans les communes de Hassi R'Mel et Tadjemout, tandis que cinq points de vente du premier quota de moutons importés ont été ouverts dans la wilaya de Béjaïa. Quant à la wilaya de Djelfa, l'opération a débuté au niveau du complexe régional des viandes rouges de Hassi Bahbah, en attendant la distribution du quota total alloué à la wilaya, qui sera vendu à tra-

vers dix points de vente. La vente du premier lot a débuté dans la wilaya de Jijel à travers quatre points situés dans les communes de Jijel, Chekfa, El-Milia et El-Aouana, tandis que l'opération a été lancée dans la wilaya de Constantine dans quatre points, dans une première phase. A Oran, l'opération de vente a été lancée au niveau de quatre points répartis sur les communes d'Arzew, Aïn El-Turk, Boutlélis et Es Sénia. Par ailleurs, plusieurs autres wilayas se préparent à lancer l'opération. A ce titre, la wilaya de Naâma a annoncé la réception d'un premier quota de 3.200 têtes, en attendant que les autorités locales fixent la date de lancement de la vente. L'opération devrait également débuter mardi prochain à Aïn Témouchent, qui a bénéficié d'un quota global de 11.488 têtes à recevoir en plusieurs vagues.

Fraude et blanchiment d'argent Arrestation de 5 personnes et saisie de sommes d'argent à Tizi Ouzou

La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de Tizi Ouzou a arrêté cinq personnes soupçonnées de blanchiment d'argent, de fraude et d'évasion fiscale, et saisi 30,454 millions DA et 55.700 euros, a rapporté dimanche un communiqué de la sûreté de wilaya. Les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la police judiciaire de Tizi Ouzou, en coordination avec la brigade mobile de la police judiciaire de la daïra d'Azazga, ont réussi à identifier et à arrêter cinq personnes âgées entre 35 et 50 ans, soupçonnées d'avoir enfreint les dispositions de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, de blanchiment d'argent, d'escroquerie et d'évasion fiscale, précise le communiqué. «L'opération, menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal d'Azazga à compétence régionale, a permis la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 3 milliards 454 millions de centimes, d'une somme d'argent en devises estimée à 55.700 euros et de 06 véhicules touristiques», a ajouté la même source.

Affaire du Fiat Doblo panorama 03 individus placés sous mandat de dépôt à Oum El Bouaghi

Le Parquet de la République près le tribunal d'Aïn Beïda (Cour d'Oum El Bouaghi) a annoncé, hier dimanche dans un communiqué, l'arrestation et le placement en détention provisoire de trois individus pour spéculation sur la vente de véhicules à travers leur revente à des prix exorbitants. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Aïn Beïda informe l'opinion publique que suite à l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les pratiques commerciales illicites exercées par un concessionnaire privé agréé auprès de l'entreprise +Fiat Algérie+, à travers la spéculation sur la vente de véhicules de marque +Fiat Doblo panorama+ en les revendant à des mandataires qui, à leur tour, les proposaient à la vente dans des show-rooms à des prix exorbitants, la police judiciaire a procédé à l'arrestation des mis en cause répondant aux initiales de (B.A), (K.W) et (B.A.C)», ajoute le communiqué. «Le 4 mai 2025, les concernés ont été présentés devant le parquet de la République et ont été poursuivis selon les procédures de comparution immédiate pour spéculation illicite avant le report de l'affaire, en ordonnant le placement des accusés en détention provisoire», conclut le communiqué.

Spécialisée dans le faux-monnayage Un réseau criminel démantelé et plus de 100 000 euros en fausse monnaie saisis

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, au cours de la semaine passée, un réseau criminel spécialisé dans le faux-monnayage et saisi plus de 100.000 euros en fausse monnaie, a indiqué un communiqué de ce corps sécuritaire. "La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Baba Ali, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta a démantelé, au cours de la semaine passée, un réseau criminel spécialisée dans la contrefaçon de monnaie étrangère pour sa mise en circulation sur le marché national, ce qui est susceptible de porter atteinte à l'économie nationale", précise la même source. L'opération a été menée suite à des informations parvenues à la même brigade, faisant état d'un individu qui avait en sa possession de la fausse monnaie aux alentours de Birtouta, en vue de sa mise en circulation sur le marché national, selon la même source, ajoutant qu'un plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place ayant permis l'interpellation des 5 membres de ce réseau".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
RUE HACHEM MASCARA
NI F : 29 14 05 15 90 02 099

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE
N° : / 2025

La DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE de la Wilaya de Mascara Rue Hachem – Mascara
Sous le numéro fiscal : 099 02 90 15 05 14 29 lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales pour la réalisation du projet suivant :

Opération : ETUDE POUR LA REHABILITATION ET EXTENSION DE LA STATION DE TRAITEMENT FERGUOUG Y COMPRIS LA CONDUITE D'AMENEE A PARTIR DU BARRAGE FERGUOUG.

Projet : Etude pour la réhabilitation et extension de la station de traitement Ferguoug y compris la conduite d'amenée à partir du barrage Ferguoug.

Condition d'éligibilité :

Seuls sont admis à participer au présent **appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacités minimale**, les Bureaux d'Etudes seul ou groupement de Bureaux d'Etudes qui remplissent les conditions suivantes :

a) En cas de bureau d'études seul :

1-Capacités professionnelles :

Posséder d'un **agrément en Hydraulique** attribue par le Ministère de l'Hydraulique en cours de validité avec une ancienneté de 05 ans ou plus.

2- Capacités financières :

- ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois dernières années (2021-2022-2023) supérieur ou égale à 15 000 000,00 DA ; justifiés par la présentation des bilans

3- Capacités techniques :

Référence professionnelle :

Avoir réalisé, au minimum une étude pour :

- Réalisation d'une station de traitement classique ou monobloc

Ou

- Réalisation d'une station d'épuration classique ou monobloc

b) En cas de groupement :

- Le chef de fil doit satisfaire les conditions 1 et 3
- Le groupement, dans son ensemble (chef de fil + des membres du groupement), doit avoir au cours des trois dernières années (2021-2022-2023), un chiffre d'affaire annuel moyen supérieur ou égal à Trente Millions de dinars (30 000 000,00 DA)

Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants (signées par les maîtres d'ouvrages Public y compris les ordonnateurs des Entreprises étatiques) Obligatoirement renseignées sur la nature des études (consistance de l'étude missions, prestations, montant et délais) pour les BETs;
L'attributaire retenu doit signer un engagement que les moyens humains et matériels présentés seront utilisés exclusivement pour ce projet.

Le délai d'exécution des prestations de cette étude ne doit pas dépasser Six (06) mois (toute offre Dépassant ce délai sera rejetée

❖ L'offre sera composée (selon l'article 10 du cahier des charges) :

- a) Dossier de candidature
- b) L'offre technique
- c) L'offre financière

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de bureau d'étude la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre Technique » « Offre Financière » selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cacheté et anonyme, comporte la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimale.....2025

Opération : ETUDE POUR LA REHABILITATION ET EXTENSION DE LA STATION DE TRAITEMENT FERGUOUG Y COMPRIS LA CONDUITE D'AMENEE A PARTIR DU BARRAGE FERGUOUG.

Projet : Etude pour la réhabilitation et extension de la station de traitement Ferguoug y compris la conduite d'amenée à partir du barrage Ferguoug.

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Et les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite des dépôts des offres, est fixé avant (12H:00) heure au dernier jour de la durée de préparation des offres Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date et l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des Offres à Douze (12H :00) heure, au siège de la DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE, rue Hachem wilaya de Mascara.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Augmentée de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis en séance publique au siège de la DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE, rue Hachem wilaya de Mascara

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DE L'EDUCATION
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI
BUREAU DES CONSTRUCTIONS ET DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES
NIF : 408013000020057

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 04/DE/2025

La direction de l'éducation de la wilaya de Saida lance AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour l'opération de RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES AU PROFIT DU CYCLE PRIMAIRE TRANCHE 2025

N°	Désignation des lots
01	ACQUISITIONMOBILIER SCOLAIRE
02	ACQUISITION MOBILIER DE REfectoire
03	ACQUISITION EQUIPEMENT BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE(fourniture et pose)
04	ACQUISITION EQUIPEMENT DE CUISINE
05	ACQUISITION EQUIPEMENR DE CHAUFFAGE

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres **national ouvertavec exigence de capacités minimales**doivent retirer le cahier de charge auprès de la direction de l'éducation de Saida (service de programmation et du suivi, bureau des constructions et des équipements scolaires) contre trois rames de papier.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

* a) **Capacité financière**: - Doit avoir réalisé au cours des trois dernières exercices comptables (2022-2023 et 2024) la moyenne du chiffre d'affaire d'au moins **2 000 000,00 DA**

* b) **Capacité technique**: Avoir déjà réalisé au moins un projet similaires justifié par une attestation de bonne exécution..

1. Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

2. **LE DOSSIER DE CANDIDATURE** : *Une déclaration de candidature *Déclaration de probité*statuts de la société .

* Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

• a)- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 2022-2023-2024, visés par les services des impôts et les références bancaires.

b)- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

(cer.ificat de bonne exécution délivrée par le maitre d'ouvrage).

3. **Offre technique** :

4. La c'éclaration à souscrire remplie, datée et signée par le soumissionnaire.

5. Les délais de livraison.

6. le mémoire technique.

Le cahier des charges rempli, signé, cacheté, visé par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite (Lu et Accepté).

7. **Offre financière**:

• La lettre de soumission dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.

• Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dument rempli et signé par le soumissionnaire.

• Le détail quantitatif – estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

• Le registre de commerce pour l'importation doit être en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

• Certificat de dépôt des comptes sociaux 2023

Les offres seront déposées à La direction de l'éducation de la wilaya de Saida sous une seule enveloppe fermée et anonyme portant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –objet. Avis d'appel d'offres N° 04/2025 » à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière».

La durée de préparation des offres est fixée à (15) quinze jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication.l'heure de remise des offres est fixée entre (8 :30) huit heures et demi et 12H00 (Midi).

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 14H00 du même jour en séance public à la salle de réunion de la direction.

Les offres reçuesaprès la date limite de dépôt ne seront pas acceptées, et le cachet de la poste ne sera pas pris en compte.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

LA DIRECTRICE DE L'EDUCATION

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007051 06.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE ZEMMORA
COMMUNE DE BENI-DERGOUN
NIF : 098448135140716AVIS

AVIS D'ATTRIBUTION-
PROVISOIRE

Conformément aux dépositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés public set des délégations de service public Et l'article 53 du loi n° 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règle générale relative aux marchés publics

Le Chargé de l'administration et de la gestion des Affaires de la Commune de Beni Dergoun informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel D'offre Ouvert Avec exigence des capacités minimales pour la troisième fois après Anfractuosités N° : 06/2024 Paru sur les le Carrefour D'Algérie en français en date du:06/04/2025 en arabe ولا en date du : 06/04/2025 pour projet suivante :

العملية : دراسة ، متابعة و إنجاز 04 قاعات التدريس (توسعة) بمدرسة الشهيد خطاب عبد القادر بني درقن مركز

المشروع : إنجاز 04 قاعات التدريس (توسعة) بمدرسة الشهيد خطاب عبد القادر بني درقن مركز

Après l'ouverture des offres PV N° : 20/2025 en date du : 15/04/2025 et PV N° : 42/2025 en date du : 16/04/2025 de l'évaluation des offres technique, et PV N° : 43/2025 en date du : 16/04/2025 de l'évaluation des offres financières ,le marché a été provisoirement attribué le : 16/04/2025 à l'entreprise citée dans Le tableau ci- dessous conformément aux critères prévus dans le cahier des charges comme suite :

المشروع	المقابلة	العنوان	التقييم الجبائي	المبلغ بكل الرسوم	مدة الإنجاز	الملاحظة
العملية : دراسة ، متابعة و إنجاز 04 قاعات التدريس (توسعة) بمدرسة الشهيد خطاب عبد القادر بني درقن مركز المشروع : إنجاز 04 قاعات التدريس (توسعة) بمدرسة الشهيد خطاب عبد القادر بني درقن مركز	بخليفة محمد ياسين	بلدية غليزان- غليزان	10048010012117	18.196.706,50 دج	03 أشهر	مؤهل تقنيا و أقل عرض

-Tous les soumissionnaires participant peuvent se présent au service contractant dans un délai de trois (03) jours après la parution de l'attribution Provisoire pour consulter les résultats techniques et financiers.

- Tous les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contactant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la parution du présent Avis d'attribution provisoire à l'autorité compétente conformément aux dépositions de l'article 82décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- si dixième jour coïncide avec férie ou un jour repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au ouvrable suivant.

Le Chargé de l'administration et de la gestion des Affaires de la Commune de Beni Dergoun

Journée internationale de la liberté de la presse

Enfin une pensée pour les journalistes chevronnés d’Oran

Par A. Kader

D’année en année, la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, a tendance à se limiter à Oran, à de simples cérémonies autour de discours et de discussions sur la situation sociale des journalistes. Pour cette année 2025, la célébration de cette journée, organisée par la coordination citoyenne durable, a été marquée par une reconnaissance à plusieurs journalistes retraités, qui ont fait les beaux jours de la presse oranaise, notamment durant la décennie noire. Des journalistes qui ont aussi participé au développement de la wilaya d’Oran et du pays. Ces chevronnés de la presse oranaise ont continué à informer les citoyens, même après leur retraite. Parmi ce groupe d’hommes de l’information, on retrouve Faïçal Haffaf, Kazi Tani Abdelhak et Mohamed Alam de la télévision et radio algérienne. Aussi, 02 journalistes de l’APS et Bourbi Lahcen, l’ex-chef de bureau du journal El Khabar. On cite parmi les honorés le défunt photographe Tahar Abdellah de l’APS et le défunt Farid Rédouane de la radio



d’Oran. Ce rendez-vous a été marqué par des moments d’émotion faisant couler des larmes à certains présents. Un débat très riche en souvenirs, témoins des compétences et du nationalisme des journalistes qui ont fait face à des ennemis de la nation et une presse étrangère qui a viré dans la désinformation. Les témoignages sont nombreux. On cite entre autres, le soutien de la presse pour l’organisation des jeux méditerranéens, la réussite de la couverture médiatique

durant le GNL 16, le nombre d’émissions radiophoniques et télévisuelles d’un niveau très appréciable et...la rencontre des journalistes avec Reporters sans frontières, au siège du journal Ouest tribune, dirigé à l’époque par M. Bouhali Abdellah, actuel directeur de la publication au Journal «Le Carrefour d’Algérie». A ce sujet, des témoins ont raconté comment les journalistes algériens présents sur les lieux ont tenu tête aux étrangers par leur nationalisme.

Après le Wali, le PAPC de Bir El Djir rend hommage aux médias:

«Une presse pour lutter contre la Fitna en Algérie»

Par B. Kamel

Après le wali d’Oran Samir Chibani, les collectivités territoriales communales se sont empressées de rendre un hommage des plus distingués à la presse et aux professionnels des médias locaux, saluant leur rôle de premier rang en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité dans le pays et leurs efforts déployés contre les campagnes médiatiques étrangères tendancieuses et leur corollaire les informations déformées ciblant l’Algérie, comme l’a si bien affirmé dimanche, le président de l’Assemblée communale de Bir El Djir, Rezki Chahreddine, lors d’une somptueuse réception offerte en l’honneur de la corporation des journalis-

tes de plusieurs organes de secteurs étatique et privé, en présence des élus de cette assemblée communale et du mouvement associatif local. Le PAPC en question a salué, en ce sens, la «ligne patriotique» des journalistes algériens en général et les journalistes locaux en particulier, dans la défense de l’intérêt national dans une conjoncture, dira-t-il, qui nécessite une mobilisation générale du monde de la presse nationale autour de l’impératif national et de la souveraineté du pays», tout en reconnaissant d’avoir toujours admis d’accepter les critiques d’où elles viennent, que ce soit des citoyens ou des mouvement associatifs dans l’intérêt du développement de la wilaya d’Oran. Le maire de Bir El Djir a mis à profit l’occasion de

la célébration de la Journée mondiale de la liberté d’expression pour saluer vivement les efforts de la presse algérienne engagée pour lutter contre la «Fitna» et les décisions «clairvoyantes» et «courageuses» prises par le président de la république, pour protéger le pouvoir d’achat du citoyen comme la lutte contre les pratiques spéculatives, les distributions des logements sociaux et tout dernièrement l’importation des moutons de l’Aïd Al Adha, ainsi que les efforts de l’ex wali, Said Sayoud et particulièrement ceux de l’actuel wali. Tout comme il a salué le rôle de l’Armée nationale et les «Jounoud» aux frontières dans leur grande mission qui consiste à préserver la sécurité, la stabilité et l’unité du pays.

Etablissement de gestion des services aéroportuaires d’Oran

Installation du nouveau Président-directeur général

Le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a présidé, dimanche à Oran, la cérémonie d’installation du nouveau Président-directeur général de l’Etablissement de gestion des services aéroportuaires d’Oran (EGSA-O), Nouredine Rouissat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. M. Rouissat succède à Issam Bensaïd, appelé à d’autres fonctions, a indiqué la page officielle des services de la wilaya sur les réseaux sociaux. A cette occasion, le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a souligné l’importance de «gérer les aéroports de l’Ouest avec professionnalisme, en particulier durant les saisons du hadj et de l’été, en assurant un bon accueil et en fournissant tous les



services nécessaires aux citoyens», a-t-on souligné de même source. La cérémonie d’installation s’est déroulée à l’aéroport international d’Oran «Ahmed Ben Bella», en présence du directeur de l’aéroport, Nadjib Ben-

chenine, de représentants des services de sécurité et de la Douane, du directeur des Transports de la wilaya, Kessar Bensaâd, ainsi que de cadres de l’entreprise et de représentants syndicaux, signale-t-on.

Cimetières

L’offense aux morts

Les ronces et les épines couvrent tous les sentiers, des herbes sauvages très hautes et foisonnantes couvrent partiellement les sépultures et rendent les allées à peine visibles, en plus des tas d’immondes et de cannettes de bières vides jonchant le sol. Voilà comment ce décor aberrant de certains cimetières où reposent nos ancêtres et proches, s’est transformé malheureusement en une jungle. Mis à part quelques carrés et allées qui sont bien organisés et bien entretenus comme le grand cimetière d’Ain El Beida, la majorité de ces lieux, au niveau de toutes les communes, ne sont pas épargnés par le laisser-aller et l’abandon. En effet, ils sont laissés et livrés à leur sort, au point de dire que de nos jours, rien ne se respecte ni les cimetières ni les lieux de culte qui sont devenus, par le fait de la négligence des responsables locaux et l’incivisme ambiant de certains citoyens, un dépotoir à ciel ouvert où l’envahissement par les chiens errants et surtout le phénomène de la profanation des tombes, sont devenus récurrents. Mais certains responsables de ces établissements, chargés de gérer les cimetières, ne voient pas de cet oeil le phénomène que certains essaient de lui donner une dimension qui dépasse sa vraie nature et origine. La gestion du cimetière, c’est-à-dire, sa création, son entretien, son aménagement, son extension, ou encore sa translation, incombe aux communes puisqu’elle relève des attributions de l’Assemblée populaire communale... Les pouvoirs et les attributions de l’APC sont très étendus dans toutes les opérations funéraires. Les lieux de sépulture sont de plus en plus fréquentés par des individus délinquants qui pratiquent tous les fléaux. Ces genres de pratiques sinon insolites, du moins occultes, prennent des dimensions préoccupantes. Certains cimetières sont livrés à la profanation par des individus, dépourvus de toute sensibilité morale. Les responsabilités des communes dans la gestion des cimetières sont nombreuses et encadrées par une législation rigoureuse. En premier lieu, il incombe aux présidents des Assemblées communales d’assurer la police des funérailles et des cimetières. Ils ont donc pour mission d’entretenir le cimetière, d’y assurer l’hygiène, la sécurité et le bon ordre et surtout aussi d’en garantir la neutralité. Ils fixent un règlement intérieur afin d’y notifier ce qui est autorisé et interdit. Au niveau de la majorité des cimetières de la wilaya d’Oran, c’est l’émotion parmi les citoyens qui s’y rendent pour enterrer ou pour une visite; affligés par l’état dans lequel se trouvent ces lieux de repos, ils dénoncent l’absence de gestion de ces cimetières, abandonnés à leur triste sort. Il faut savoir que le sacrilège des tombes est puni par le code pénal sur le délit de profanation de sépulture et d’atteinte à la mémoire des morts. Ce phénomène touche malheureusement toutes les wilayas du pays, les années passent et l’état de délabrement s’accroît. Aucune ville n’échappe à ce fléau hideux.

Youcef Chaïbi

Aïd El-Adha

04 points dédiés à la vente des moutons importés à Oran

Quatre points de vente de moutons importés ont été ouverts, dimanche au niveau de la wilaya d’Oran, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces points sont situés au niveau de l’ancien abattoir communal de la commune d’Arzew, au marché couvert du quartier En-Nakhil, dans la commune d’Aïn El-Turck, à la rue Chahmi Mohamed, dans la commune de Boutelil, ainsi qu’au niveau du chemin de wilaya CW 83, sur le site de l’entreprise publique Agrodiv dans la commune d’Es-Senia, a précisé la même source. Les citoyens peuvent se rendre directement à ces points de vente pour l’achat des moutons importés pour l’Aïd. Le paiement peut s’effectuer par carte Edahabia, carte bancaire, en espèces, ou encore par un virement bancaire ou postal, a-t-on fait savoir de même source.

Relizane

Raccordement de 850 foyers au réseau de gaz naturel depuis début 2025

Un total de 850 foyers a été raccordé au réseau de distribution de gaz naturel, depuis le début de l'année en cours, à travers plusieurs zones de la wilaya de Relizane, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (Sonelgaz). La cellule de communication a précisé que ces opérations de développement, inscrites dans le cadre des programmes de l'Etat relatifs au raccordement des zones isolées à l'énergie, ont été réalisées à travers la concrétisation de 15 projets dans différentes régions de la wilaya. La longueur totale du réseau réalisé dans les zones d'habitation concernées dépasse les 22 kilomètres, a-t-on fait savoir de même source, qui a indiqué que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane atteint actuellement 69 %. Pour rappel, la société Sonelgaz compte dans la wilaya de Relizane plus de 231.000 abonnés au réseau d'électricité et plus de 127.000 au réseau de gaz naturel, selon la direction du secteur.

Tiaret

04 personnes arrêtées en possession d'équipements sensibles (détecteurs de métaux)

Les éléments de la Brigade de Police Judiciaire de la daïra de Sûreté d'Ain Kermes, relevant de la Sûreté de wilaya de Tiaret, ont pu interpellé, au début de cette semaine, 4 personnes âgées entre 37 et 49 ans, accusées de possession d'appareils sensibles "détecteurs de métaux" sans autorisation de l'autorité légalement compétente, et de prospection d'or clandestine, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya. Sur la base d'informations reçues par le même département, selon lesquelles certaines personnes étaient en possession de détecteurs de métaux pour les utiliser dans la prospection d'or dans le sous-sol sans permis. Les enquêtes initiées par la même unité, en coordination avec les autorités judiciaires, ont abouti à l'arrestation des suspects. Après la perquisition des résidences susmentionnées, un gros appareil sensible (détecteur de métaux et autres matériels) avec tous ses accessoires, un petit détecteur de métaux, deux jumelles sensibles et deux disques de détection des métaux ont été saisis et confisqués. Une procédure judiciaire a été engagée contre les 4 suspects, qui ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Frenda, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Bouhala L.

Aïn Temouchent

Vers la réalisation de cinq infrastructures de stockage d'eau

Le secteur des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Temouchent a lancé un programme de développement visant la réalisation de cinq infrastructures de stockage d'eau potable, a-t-on appris, dimanche, auprès du même secteur. Ce programme comprend, notamment, la réalisation d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 2.000 m3 dans la commune d'El-Amria, et d'un second de 1.000 m3 cubes dans la commune de Bouzedjar, a précisé le chef du service de l'alimentation en eau potable à la direction des Ressources en eau, Ahmed Sebaâ. Les communes de M'Saïd, Emir Abdelkader et Oulhaça bénéficieront également de réservoirs similaires d'une capacité de 500 m3 chacun, a-t-il ajouté. Une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été allouée à ce programme, déjà en cours de réalisation sur le terrain, dans le cadre du programme sectoriel de la direction des Ressources en eau de la wilaya. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du secteur visant à renforcer les capacités de stockage du précieux liquide afin d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable des habitants, a souligné la même source.

Campagne moisson-battage à Adrar

Vers une production de 1,5 million de qx de céréales

Une production de 1,5 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues est attendue au titre de la campagne moisson-battage de l'actuelle saison agricole, qui a débuté dans les périmètres agricoles de la wilaya d'Adrar, a rapporté samedi la direction des services agricoles (DSA). Cette campagne cible une superficie de plus de 24.000 hectares sous pivot, qui a enregistré cette saison une extension « considérable » comparative à la saison précédente, a expliqué le représentant du secteur, Touhami Mohamed Salah. Tous les moyens matériels et humains sont mobilisés pour réussir cette campagne, dont notamment 100 moissonneuses et plus de 120 camions de gros tonnage pour transporter les récoltes vers les entrepôts de stockage. Lors de la cérémonie du lancement de la campagne moisson-battage au niveau d'une exploitation agricole privé dans la daïra de Fenoughil, (sud de la wilaya), le secré-

taire général de la wilaya chargé d'assurer l'interim, Rachid Cherid, a affirmé que « les pouvoirs publics ont assuré tous les facteurs d'appui pour garantir la réussite de la saison agricole, et la réalisation d'un rendement abondant qui contribue à atteindre la sécurité alimentaire ». De son côté, l'inspecteur général du ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, Nadjib Zerrouki, a salué les efforts déployés et les défis auxquels sont confrontés les investisseurs agricoles pour gagner le pari d'obtenir une production abondante avec des rendements élevés du blé, soulignant, la nécessité de l'engagement des opérateurs à livrer leurs productions aux organismes officiels représentés par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). L'investisseur agricole Bermati Laâradj, de la région de Fenoughil, un des agriculteurs qui ont relevé le défi de doubler la quantité de la production céréalière, notamment le blé dur, d'une saison à

autre, notamment à travers l'utilisation de quatre unités sous pivot sur une superficie de 130 hectares, sachant que le début de son activité a été avec un pivot seulement. Pour sa part, l'investisseur agricole Djoudi Sid Ahmed est devenue un modèle de réussite en entreprenant la première expérience d'investissement agricole dans la production céréalière sous pivot au niveau d'un périmètre agricole dans la commune de Reggane, (sud de la wilaya), où il a obtenu un rendement de production de 45 quintaux de blé dur par hectare avec un seul pivot sur une superficie de 30 hectares. Cet investisseur aspire une extension de l'actuelle surface agricole durant les prochaines saisons agricoles, en raison de la bonne qualité du sol, ainsi que du soutien technique et administratif nécessaire assurer par les instances concernées, en mettant en œuvre un projet agricole intégré (céréaliculture, légumes, production fourragère et élevage).

APW de Sidi Bel-Abbès

Arbitrage stratégique entre expansion urbaine et impératifs agro-économiques

Par Mohamed Nour

La première session ordinaire de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) de Sidi Bel-Abbès pour l'année 2025 s'est articulée autour d'une dialectique territoriale, focalisée sur la conciliation des dynamiques d'expansion urbaine, avec la nécessité impérieuse de préserver le capital foncier agricole, constitutif de l'identité et de la durabilité socioéconomique de la wilaya. Conformément à l'article 170 de la loi n° 07/12 du 21 février 2012, relative à la wilaya, l'assemblée a procédé à l'examen et à l'approbation des crédits budgétaires intersessionnels ainsi qu'à la validation d'une subvention octroyée par le Groupe Hasnaoui pour l'édification d'un groupe scolaire de "catégorie D" dans la ville éponyme. Néanmoins, le nœud gordien des délibérations a résidé dans l'analyse approfondie et l'approbation des études relatives à la deuxième révision des Plans Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) des communes de Sidi Ali Boussidi et Sidi Ali Benyoub. Ces instruments de planification stratégique, véritables épistémès de l'organisation spatiale future, ont révélé les tensions inhérentes à la gestion d'une démographie croissante dans un contexte de raréfaction du foncier constructible. L'exposé liminaire de la directrice de l'urbanisme a explicitement mis en lumière le dilemme fondamental notamment la contrainte d'étendre le tissu urbain sur des parcelles agricoles jugées "sub-optimales" en termes de rendement. Cette solution pragmatique, bien que répondant à une demande pressante en infrastructures résidentielles et publiques, soulève des interrogations substantielles quant à ses répercussions à long terme sur la structure productive locale et la sécurité alimentaire à l'échelle régionale. Les données quantitatives



sont éloquentes, une superficie de 94.8 hectares pour Sidi Ali Boussidi et 219 hectares pour Sidi Ali Benyoub, avec une part significative issue de la réaffectation des terrains des Exploitations Agricoles Collectives (EAC). L'allocation du responsable de l'Exécutif, Hadji Kamel, a introduit une perspective macroéconomique et territoriale holistique. Insistant sur la vocation agraire intrinsèque de la wilaya, il a plaidé pour une "planification urbaine durable", exempte d'une logique de développement exogène et prédatrice des terres arables, qu'il a qualifiées de "substrat d'une économie pérenne". Cette posture souligne une conscience aiguë des enjeux liés à la préservation du capital foncier agricole, perçu comme un élément fondamental de l'identité et de la prospérité endogène de la région. L'annonce d'une future "journée d'étude" consacrée aux "contraintes techniques des PDAU" constitue une initiative méthodologique pertinente. Elle transcende une simple validation administrative pour initier une réflexion collective et interdisciplinaire. L'invitation adressée aux autorités compétentes, aux experts en urbanisme, aux services techniques et aux représentants de la société ci-

vile à débattre de ces problématiques et à formuler des propositions constructives témoigne d'une volonté de promouvoir une gouvernance participative éclairée. L'objectif sous-jacent est de décrypter avec précision les besoins territoriaux et de concevoir des schémas d'aménagement respectueux des équilibres écologiques et protecteurs des zones naturelles et agricoles. Au-delà de ces dossiers prioritaires, la session a esquissé une vision prospective de l'aménagement du territoire à l'échelle wilaya. La proposition de création d'un pôle urbain intercommunal d'une étendue considérable de 1.321 hectares, révèle une ambition de planification à long terme, visant à structurer le développement de plusieurs entités municipales selon une logique de complémentarité et de cohérence spatiale. L'état d'avancement des PDAU d'autres localités et le projet de pôle urbain à Tilmouni confirment une dynamique de planification proactive et multidimensionnelle. A cet effet, la première session de l'APW de Sidi Bel-Abbès pour l'année 2025 a mis en exergue la complexité des défis inhérents au développement urbain dans un contexte de forte identité agricole.

Béjaïa

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de motos

Par Hocine Smaïli

Les éléments de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), relevant du service de la police judiciaire de la wilaya de Béjaïa, ont réussi à démanteler un réseau criminel, composé de dix individus, spécialisé dans le vol de motos à travers la wilaya. «L'enquête a été déclenchée à la suite d'informations signalant l'existence d'un réseau criminel, impliqué dans le vol de motos qu'il dissimulait avant de les revendre», indique un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa. Après des opérations de surveillance intensifiées, la même source précise que «les policiers ont pu, vers deux heures du matin, interpellier deux suspects dans les environs du quartier Ihaddaden à Béjaïa, en possession d'une moto volée». L'enquête a ensuite permis l'arrestation des huit autres membres du réseau ainsi que la récupération de six motos volées. «Les investigations ont révélé



lé que les membres de ce réseau étaient impliqués dans de nombreux vols de motos dans divers endroits de la wilaya», ajoute le communiqué, citant notamment «le pôle urbain Cheikh El Mekrani, l'hôpital psychiatrique de la commune de Oued Ghir, la nouvelle ville Lalla Fatma N'Soumer, le village de Boulimat ainsi que plusieurs autres lieux». Un dossier

judiciaire a été constitué à l'encontre des suspects pour association de malfaiteurs, vols multiples avec circonstances aggravantes (notamment de nuit et avec effraction), recel de biens issus d'un crime et récidive. Deux suspects ont été placés en détention provisoire tandis que les autres ont été mis sous contrôle judiciaire.

Bordj Bou Arreridj

Lancement d'une campagne de sensibilisation contre les incendies de forêts et de récoltes

Une campagne de sensibilisation à la prévention des feux de forêts et de récoltes, et aux dangers liés à la saison estivale, a été lancée, jeudi dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. "Cette campagne s'inscrit dans le cadre des mesures proactives de prévention et de lutte contre les feux de forêts, conformément aux instructions de la direction générale de la protection civile (DGPC)", a indiqué à l'APS le lieutenant-colonel Ali Dahmane Rabah, responsable de la cellule d'information de la direction de wilaya de ce

corps constitué, en marge du lancement de cette campagne organisée à l'occasion de la journée internationale du travail. Une caravane de sensibilisation sillonnera, dans le cadre de cette manifestation, la plupart des régions de la wilaya des Biban, où les citoyens seront sensibilisés aux risques associés à la saison estivale, tels que les feux de forêts, les accidents de la circulation, les piqûres de scorpion et les intoxications alimentaires, a ajouté la même source. Devant se poursuivre jusqu'au 31 octobre sous le slogan "une prise de

conscience permanente pour un été sûr", la caravane met à contribution de représentants des différentes directions et services ainsi que des acteurs de la société civile, a encore indiqué le lieutenant-colonel Rabah. Notons que le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, a donné, à l'occasion de la journée internationale du travail, le coup d'envoi de la traditionnelle course des facteurs, avant de présider une cérémonie en l'honneur des travailleurs de plusieurs entreprises implantées dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

Bou-Saâda (M'sila)

Le commandant général des SMA insiste sur la conscientisation des jeunes face aux défis actuels

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a insisté, samedi depuis le chef-lieu de la wilaya déléguée de Bou-Saâda (M'sila), sur le développement de la prise de conscience des jeunes face aux défis auxquels le pays fait face. "Le mouvement scout est conscient de l'ampleur des défis régionaux auxquels est confrontée l'Algérie, ce qui nécessite une concertation de tous ses membres afin qu'il puisse jouer son rôle prépondérant au sein de la société", a déclaré M. Hamzaoui, dans une allocution prononcée dans la salle de conférences de l'Institut national de formation professionnelle Tayebi-Rabah lors de l'installation du comité des SMA pour la wilaya déléguée de Bou-Saâda. Hamzaoui a souligné que le parcours des SMA reste, depuis la nuit coloniale, "attaché au soutien des grandes orientations de l'Etat, et à la défense des constantes et des valeurs pour lesquelles des hommes et des femmes

se sont sacrifiés". Il a renouvelé, dans ce contexte, son appel à tous les encadreurs scouts à "redoubler d'efforts pour former de manière optimale les futurs cadres de l'organisation selon un programme imprégné des valeurs nationales". Il s'agit-là, a-t-il dit, du "véritable objectif de la mission du

mouvement scout". L'installation du comité de wilaya des SMA à Bou-Saâda s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le commandement général de cette organisation nationale pour mettre en place des comités à travers les différentes wilayas déléguées nouvellement créées.

Reboisement à Constantine

Lancement d'une vaste opération de reboisement à Ali Mendjeli

Une vaste opération de reboisement vient d'être lancée à la circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Il s'agit là d'un programme de reboisement et d'embellissement de la ville ciblant en premier lieu, les principales artères de ce grand pôle urbain, a précisé la cellule de communication de la wilaya, affirmant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette opération d'envergure. Les actions de reboisement et d'embellissement concerneront à ce titre, des entrées de la ville à savoir l'axe menant vers le rond-point des quatre chemins vers la ville Ali Mendjeli, le périmètre allant du rond-point donnant sur l'autoroute Est-Ouest vers le centre de recherche en sciences pharmaceutiques, et l'entrée de la ville depuis la route du poids lourd vers le siège administratif de la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon les précisions fournies par la même source.

Blida

Entrée en vigueur de la décision d'interdiction du camping en forêt

La décision interdisant le camping et les barbeques dans les espaces forestiers de la wilaya de Blida est entrée en vigueur, jeudi, à l'occasion de l'ouverture de la campagne de lutte contre les incendies de forêts (1 mai), a-t-on appris de la conservation forestière locale. La durée de validité de cette décision interdisant, également, l'introduction des motos et des véhicules dans les espaces forestiers, "se poursuivra jusqu'au 31 octobre prochain", a indiqué le conservateur des forêts de la wilaya, Mohamed Mokadem. Il a ajouté que cette décision, signée par le wali Brahim Ouchene, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à réduire les risques d'incendies, qui causent, annuellement, d'importants dégâts à la ressource forestière. Le responsable a, aussi, appelé les citoyens à respecter la loi, et à s'impliquer dans la campagne de lutte contre les incendies, car il s'agit d'une responsabilité collective, a-t-il estimé. Ces décisions, au même titre que les autres mesures entreprises, ont contribué dans "une grande mesure" à la baisse du nombre d'incendies et des pertes enregistrées durant la saison estivale 2024, qui a vu la perte de pas plus de 57 ha de couvert végétal, contre 363 ha de végétations brûlées en 2023, a assuré M.Mokadem. Il a rappelé, à ce titre, l'organisation récemment, par ses services, de la campagne de sensibilisation "Caravane verte", en coordination avec plusieurs secteurs, pour sensibiliser sur les dangers des incendies de forêts et de récoltes agricoles.

Protection Civile à Alger

Campagne estivale de sensibilisation aux risques

A l'approche de la saison estivale 2025, la Direction Générale de la Protection Civile met en branle une vaste campagne nationale de sensibilisation aux risques liés à l'été, effective dès le 1er mai. L'objectif: informer et préparer la population à faire face aux dangers qui caractérisent cette période, souvent marquée par une recrudescence d'accidents. La campagne couvre un large spectre de menaces saisonnières. Parmi les plus préoccupantes: les noyades en mer ou dans les plans d'eau, les incendies de forêts, de récoltes et de palmeraies, les piqûres de scorpions, les accidents de la route et les intoxications alimentaires. Pour y faire face, des actions de proximité seront menées tout au long de l'été, visant toutes les catégories de la population, avec une attention particulière portée aux enfants, souvent les plus vulnérables. Pour garantir la réussite de cette initiative, un programme riche en activités et en partenariats est déployé. La Protection Civile s'allie à diverses institutions – tourisme, agriculture, forêts, commerce, santé, jeunesse – mais aussi à l'Agence nationale des barrages, aux comités de villages et à la société civile. L'implication des citoyens, des familles et des collectivités est considérée comme un pilier essentiel pour instaurer une véritable culture du risque. La campagne se traduit par une série d'actions concrètes: sensibilisation dans les écoles, universités, centres de formation professionnelle et maisons de jeunes; déploiement de caravanes dans les zones rurales et boisées; campagnes spécifiques à destination des agriculteurs, accompagnées de dispositifs d'intervention rapide comme les colonnes mobiles. Une campagne spéciale a d'ailleurs été lancée dans les wilayas du sud pour prévenir les incendies dans les palmeraies et les zones agricoles. La stratégie de communication mise en œuvre repose sur une forte présence médiatique: émissions thématiques sur les radios et télévisions locales, diffusion de spots de prévention, publications sur les réseaux sociaux officiels de la Protection Civile, et envoi de SMS aux abonnés des opérateurs de téléphonie mobile. Des supports pédagogiques – affiches, prospectus, dépliants – seront également distribués, tandis que des messages de sensibilisation seront relayés dans les mosquées grâce à un partenariat avec les affaires religieuses.

Elle se trouve dans le quartier du Derb La mosquée de Sidi Yahia

(1ère Partie)

La Mosquée de Sidi Yahia de la rue Abdallah est le sujet de notre série hebdomadaire sur l'histoire de Mostaganem et de ses environs. J'attire votre attention sur une autre mosquée qui existe et porte le même nom, mais située à proximité du pont de l'Alma qui est un autre endroit et n'a aucun lien avec notre sujet présent. Nichée entre deux bâtiments, cette mosquée, à première vue, pourrait être confondue avec les autres habitations mitoyennes, si ce n'est la plaque posée sur sa façade qui précise que c'est une mosquée avec l'inscription attribuée au nom de Sidi Yahia et sa date de son existence présumée. La Mosquée de Sidi Yahia se trouve dans le quartier du Derb de son vrai nom «Qria» précisément à la Rue Abdallah. Cette petite Mosquée qui a sa salle de prière en hauteur dans laquelle un autre espace au même niveau se trouve une tombe attribuée à Sidi Yahia. Qu'est-ce qui lui donne un cachet unique en son genre ? C'est son architecture qui nous laisse perplexe. Bien que son entrée principale et unique se trouve au même niveau que la rue Abdallah, on accède en premier par trois marches débouchant sur un petit palier en empruntant des escaliers assez raides sur une hauteur de quatre mètres environ donnant directement à la salle de prière ainsi qu'à la petite pièce là où se trouve la tombe attribuée à Sidi Yahia.

Quelle est l'histoire de cette Mosquée?

Quel est son véritable nom? Qui est Sidi Yahia? Comment se fait-il que la tombe se trouve à environ quatre mètres de hauteur? A toutes ces questions, nous allons ensemble retracer l'histoire de ce monument hors du commun. Donc sans trop m'étaler, je vous laisse découvrir une Mosquée qui faisait partie d'un site historique plusieurs fois martyrisé qui a abrité le Fort Bab El Djerad, un des hauts lieux de notre culture et de notre patrimoine a été détruit et effacé à jamais par le colonisateur français le 20 Juin 1843. Ce Fort de Bab El Djerad a abrité aussi une Mosquée construite par la fille de Hamid el Abd au nom de Mançoura qui donna son nom à une Mosquée qu'elle fit élever, et où elle a été enterrée. Pour l'histoire, voici un aperçu du patrimoine immobilier de cette époque avant sa destruction. Le Fort de Bab-el Djerad qui a été démoli, et qui se trouvait près du théâtre, de la Sous-Préfecture, du cercle civil, (Il s'agit du siège de la Daira actuelle) et se prolongeait jusque vers la mairie actuelle. (Il s'agit de la première mairie qui se trouvait à côté de la place de l'église). L'emplacement du Fort Bab-el Djerad occupait l'espace allant de l'actuelle Daira jusqu'au Fort des Mehal ou Fort des cigognes. Page 18/19. Voici, d'après M. Louis Courcerant, dans son livre publié en 1892. «Une page glorieuse du livre d'or de Mostaganem». Quel était l'aspect intérieur de la ville en 1845 ? «Mostaganem était un fouillis de maisons arabes, dans le genre de celles du faubourg de Tidjiddit, et où l'en ne pénétrait que par des rues très étroites et des portes excessivement basses. Une seule voie permettait aux européens de circuler : la rue de la Subdivision, à l'extrémité de laquelle on avait construit l'Hôtel de la Régence. On arrivait à cette rue par un passage voûté qui traversait dans toute sa largeur le Fort nommé Ba-EL-Djerad, c'est-à-dire porte des sauterelles». Ce Fort qui fut démoli peu d'années après 1845 partait de la petite tour qui domine encore l'esplanade donnant sur la mer, et occupait tout l'espace qui, de ce point, s'étend jusqu'au ravin. «Il fermait ainsi le seul endroit accessible de la ville qui, entourée d'un profond ravin, avait comme aujourd'hui l'aspect d'une presqu'île». (Source livre le Vieux Mostaganem par E. Vernaz 1920.) Page 18/19. La suppression de l'enceinte intérieure et la démolition du Fort Bab- El-Djerad, exécutées suivant la décision Ministérielle du 20 JUIN 1843 et suivies de la remise aux Domaines des terrains correspondants, ont assuré le développement de la Ville de Mostaganem et permis la construction des quartiers neufs qui environnent la Place d'Armes. Le 25 avril 1845, les restes du Fort Bab- El-Djerad étaient remis aux Domaines pour être vendus et démolis, et le 13 octobre 1847, le Fort des cigognes était également remis aux Domaines pour être conservé comme prison civile. Telle est l'histoire et le destin de ce fort disparu à jamais. Son histoire a été réduite au nom d'une simple porte Bab El Djerad. **Y.Benguettat**

A l'occasion du 03 mai

Honorable hommage rendu à l'Association de la Presse

Par Charef Kassous

Ce dimanche 04 mai, la cérémonie de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse s'est tenue au niveau du siège de l'Association de la Presse de la wilaya de Mostaganem soit à «Dar Essahafa». Les nombreux correspondants et journalistes de la corporation médiatique de Mostaganem ont été royalement honorés par le wali, Mr Ahmed Boudouh et Mr Driss Abbassa, président de l'APW. Une somptueuse réception a été organisée en hommage aux professionnels de l'information dont le pourcentage des jeunes correspondants a été perceptible. Le passage à «Dar Essahafa» du chef de l'Exécutif était attendu car il tenait à visiter les lieux afin de s'enquérir des conditions de travail des journalistes. Faut-il rappeler que le wali, portant un intérêt tout particulier à la famille de la presse locale, a apporté sa contribution accordant des subventions pour améliorer les conditions de travail à la Maison de la Presse. À l'ouverture de la cérémonie, à laquelle étaient présents le secrétaire général, des parlementaires, le chef de cabinet ainsi que quelques membres de l'Exécutif, le président de l'APM, Mr Charef Kassous a pris la parole pour assurer à l'assistance l'engagement pour l'adhésion de la corporation médiatique locale à la démarche de création du front uni pour la défense de l'intégrité nationale telle inscrite dans la vision du président de



la République, Abdelmadjid Tebboune. Et d'ajouter que cet intérêt majeur restera le leitmotiv des correspondants et des journalistes pour contrecarrer toute tentative malveillante visant à ternir l'image de l'Algérie. Le président reprend le slogan de l'Association pour affirmer la volonté et la disponibilité de la famille de la presse à accompagner la dynamique du développement locale et la promotion de l'information des différents secteurs. Et de poursuivre : «le plan d'action de l'Association, grâce à la caméra, au microphone et à la plume, sera toujours versé dans la promotion de l'information et la communication ainsi que pour la mise en valeur de l'activité publique et des préoccupations des citoyens de la wilaya. Mr Ch. Kassous revient sur les activités de l'association louant le «Forum de la presse» pour la promotion de l'in-

formation, les cycles de formation dispensés aux responsables des cellules de communication de l'administration publique et des collectivités locales ainsi que la vision du rajeunissement de l'effectif médiatique à Mostaganem. A la fin de l'allocution, le président loue amplement l'accompagnement des autorités de la wilaya à la profession et adresse, à l'occasion de la fête, un message solennel aux représentants des médias présents les félicitant amplement. Lors de la cérémonie, un reportage vidéo a été présenté à l'assistance mettant en valeur le travail des journalistes et des correspondants sur l'ensemble des couvertures des événements publics, des sorties d'accompagnements des autorités locales et du travail sur terrain ainsi que la mise en exergue de l'activité de l'Association de la Presse de Mostaganem.

Nouvelle maison de l'Artisanat

Un symbole de renaissance pour les métiers traditionnels

Par Y. Zahachi

En ce jour du 1er mai 2025, dédié au travail et à la célébration des métiers, la ville de Mostaganem a franchi un cap historique avec l'annonce officielle de la transformation de l'ancienne École des Beaux-Arts en Maison de l'Artisanat. Ce bâtiment emblématique, longtemps laissé à l'abandon, retrouve ainsi une nouvelle vocation au service de la préservation et de la valorisation des savoir-faire locaux. Un patrimoine architectural vient d'être sauvé de l'oubli est-on tenté de dire car, située au cœur de la ville, l'ex-École des Beaux-Arts, dont l'architecture raffinée témoigne d'un riche passé, avait subi les outrages du temps. Ses murs, marqués par des décennies de dégradations, menaçaient de sombrer dans l'oubli. La décision des autorités locales de la réhabiliter en «Maison de l'Artisanat» est saluée unanimement, tant elle redonne vie à un joyau du patrimoine urbain. Ce geste fort s'inscrit dans une volonté de sauvegarder la mémoire collective et de rendre hommage aux générations d'artisans qui ont forgé l'identité culturelle de Mostaganem, notamment dans le quartier historique de Derb, autrefois épicentre de l'artisanat local. En tant que, par excellence, projet structurant pour la relance des métiers d'art, la nouvelle «Maison de l'Artisanat» ne sera pas qu'un simple espace d'ex-

position. Elle ambitionne de devenir un véritable pôle de formation, d'innovation et de promotion des métiers traditionnels. Les porteurs de projets, jeunes et moins jeunes, pourront y acquérir des compétences, échanger des techniques et perpétuer des savoir-faire menacés de disparition. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large de revitalisation du secteur artisanal, comme en témoigne l'engouement croissant pour les formations dispensées par l'École des Métiers. Le registre local compte aujourd'hui près de 350 métiers, allant de l'artisanat d'art

très sachant que le potentiel est estimé à quelques 18.000 artisans. Ces derniers sont visés, sur le moyen et le long terme, à réintégrer le secteur de l'artisanat dans le cadre d'une redynamisation devant s'accompagner de création des postes de travail stables et ce, dans les régions rurales où il n'y a pas d'autres choix que l'agriculture et l'artisanat. Par ailleurs, dans cette perspective, la Chambre de l'Artisanat, en collaboration avec les Chefs de Daira et les P/APC, a déjà installé près d'une centaine "d'Animateurs Communaux" qui ont la charge d'agir, en tant qu'agents socioéconomiques, de participer à la relance, réhabilitation et intégration de l'activité artisanale, dans le développement local. En cette Fête du Travail de 2025, la décision des autorités locales résonne comme un hommage vibrant aux artisans, gardiens de l'héritage culturel de Mostaganem. « C'est un acquis majeur pour notre secteur, » confie un artisan du Derb. «Cette maison sera un phare pour les jeunes générations, une preuve que notre travail a de la valeur». La Maison de l'Artisanat incarne désormais l'espoir d'une relance économique inclusive, alliant tradition et modernité. Elle offre enfin aux métiers d'art un toit digne de leur importance et une reconnaissance longtemps attendue pour ceux qui les font vivre.



Ligue nationale de football amateur (LNFA)

Match perdu pour la JSMT et le SKAF

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé, dimanche dans un communiqué publié sur son site officiel, sa décision de déclarer le match perdu pour la JSM Tiaret et la SKAF Khemis Miliana. La LNFA a reconnu que ce match disputé le 27 avril pour le compte de la 28ème journée de la Ligue 2 amateur de football (groupe Centre Ouest) et remporté par le SKAF Khemis Miliana (5-2) au stade Kaïd Ahmed de Tiaret « ne s'est pas joué dans les règles d'éthique et de

loyauté prônée par l'esprit sportif et par la réglementation ». « Sur la base des images télévisuelles qui ont montré d'une façon flagrante ces irrégularités, la commission de discipline de la LNFA a déclaré match perdu pour les deux équipes, en plus d'une défalcation de trois points pour la JSMT », précise la même source. Les présidents du CSA de la JSMT et du SKAF, ainsi que le président de section du SKAF ont écopé de deux ans de suspension chacun, plus une amende de 50.000 dinars. De leur côté, les capitaines des deux équi-

pes, ainsi que le gardien de but de la JSMT, ont pris deux ans de suspension chacun et une amende de 50.000 dinars, souligne la LNFA. En sus de ces sanctions, l'instance dirigeante du championnat amateur a déposé plainte auprès des instances judiciaires compétentes. A la lumière de ces sanctions, le SKAF Khemis Miliana est relégué à la 14e place de premier relégable avec 32 points, alors que la JSMT recule à la 8e position, en compagnie du MC Saïda et l'ASM Oran avec 36 points chacun.

Madjid Bougherra

«Je suis très content de l'état d'esprit de mes joueurs»

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, Madjid Bougherra, s'est dit «très content de l'état d'esprit de mes joueurs» suite au précieux nul (0-0) décroché en déplacement face à la Gambie, samedi au stade de l'Indépendance à Bakau, en match aller des barrages qualificatifs à la phase finale du CHAN 2025. «Je félicite mes joueurs qui ont montré une certaine maturité sur le plan mental dans une rencontre qui s'est déroulée dans des conditions climatiques très difficiles, avec un peu de chaleur, beaucoup d'humidité, sans oublier l'état de la pelouse. Je pense qu'on avait quelques situations en attaque, mais le plus important est que nous n'avons pas encaissé de buts.», a déclaré Bougherra à la presse à l'issue de la rencontre. Le sélectionneur national a estimé à l'issue de ce résultat nul réalisé en terre gambienne que «le plus important pour moi c'est l'état d'esprit des joueurs, même si le travail n'est pas fini. Maintenant, c'est à nous de faire le travail à domicile où on aura besoin de nos supporters à Annaba». «C'est un bon résultat réalisé face à une équipe puissante et



des joueurs rapides devant. Nos joueurs auront la possibilité de s'exprimer techniquement au match retour. Maintenant, l'objectif est de bien récupérer pour entamer cette manche retour dans de meilleures conditions», a-t-il dit. La seconde manche se jouera le vendredi 9 mai au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00), rappelle-t-on. L'équipe nationale A', finaliste de la précédente

édition 2023 disputée en Algérie et remportée par le Sénégal (0-0, 4-5 aux t.a.b), sera versée en cas de qualification, en phase finale, dans le groupe C, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi). La phase finale se jouera au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda, du 2 au 30 août prochain.

1ers Jeux scolaires Africains 2025

Réunion des chefs de mission les 19 et 20 mai à Alger

La réunion des chefs de mission de la première édition des Jeux scolaires africains-Alger 2025 (26 juillet-5 août), aura lieu les 19 et 20 mai prochains à Alger, a appris l'APS auprès de l'Association des Confédérations africaines des sports olympiques (CASOL). Dans une lettre adressée aux présidents des confédérations africaines des sports olympiques, Hamad Kalkaba Malboum, président de l'Association des Confédérations Africaines des Sports Olympiques (CASOL), a souligné l'importance de finaliser dans les délais les règlements techniques relatifs à chaque discipline pour la bonne organisation des compétitions. Les villes de Skikda, Annaba, Sétif et Constantine se préparent à accueillir un événement sportif d'envergure continentale, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire, avec la participation de jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans venus de toute l'Afrique. Le programme

des Jeux Scolaires Africains – Alger 2025 comprendra 24 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3 et le football. Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la possibilité de qualifier deux équipes nationales, a-t-on souligné. Au-delà de la compétition, cet événement vise à promouvoir les valeurs

éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines. Il représente également une formidable opportunité pour l'Algérie de démontrer son engagement pour le développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales. Le succès de cette première édition dépendra de l'implication de tous les acteurs concernés.

Qualifs - CHAN-2025 (Barrages Aller)

La Gambie et l'Algérie se neutralisent

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a décroché un précieux nul (0-0) en déplacement face à son homologue gambienne, samedi au stade de l'Indépendance à Bakau, en match aller des barrages qualificatifs à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025 (2-30 août). La seconde manche se jouera le vendredi 9 mai au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00). Finalistes de la précédente édition organisée en 2023 à domicile et remportée par le Sénégal (0-0, 4-5, aux t.a.b), les hommes de Madjid Bougherra devront sortir le grand jeu lors de la manche retour à Annaba pour valider leur billet qualificatif. En cas de qualification, l'équipe nationale A' sera versée en phase finale dans le groupe C, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi).

Championnat arabe d'athlétisme à Oran
Meilleur bilan de l'histoire

de la participation algérienne

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louail, a affirmé que la 24e édition du Championnat arabe d'athlétisme, qui s'est achevée, dimanche soir à Oran, a enregistré le meilleur bilan de l'histoire de la participation algérienne à cette compétition sportive. M. Louail a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de cette 24e édition, que "l'édition d'Oran constitue le meilleur bilan pour la participation algérienne dans l'histoire du championnat arabe d'athlétisme, avec un total de 18 médailles d'or, 17 d'argent et 18 de bronze". Il a indiqué que la participation algérienne à cet événement sportif arabe était "très positive et honorable... Nous avons atteint l'objectif fixé, à savoir la première place au classement général, avec un total de 53 médailles, soit un écart significatif avec la Tunisie, qui a terminé deuxième". Le même responsable a ajouté que "l'équipe nationale a engagé quelques jeunes talents afin de leur permettre de se confronter à leurs homologues arabes. Ils représentent la relève et l'avenir de l'athlétisme algérien". Par ailleurs, le président de la Fédération algérienne d'athlétisme a annoncé l'organisation d'un meeting international d'athlétisme, le 28 juin prochain au complexe olympique "Miloud Hadeff" à Oran. Pour rappel, ce championnat arabe d'athlétisme, organisé par la Fédération algérienne en coordination avec l'Union arabe d'athlétisme, a réuni 160 athlètes représentant 12 pays : l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar, le Sultanat d'Oman, la Palestine, l'Egypte, le Liban, la Libye, la Jordanie, Djibouti, la Tunisie ainsi que l'Algérie, pays hôte.

L'Algérie sacrée championne avec 53 médailles, dont 18 en or

L'équipe nationale algérienne a été sacrée championne de la 24 édition du championnat arabe d'Athlétisme seniors, clôturé dimanche soir au stade olympique Miloud Hadeff d'Oran, après avoir raflé un total de 53 médailles (18 or, 17 argent et 18 bronze). Dès le premier jour de la compétition, les athlètes algériens ont annoncé la couleur en s'imposant dans la majorité des épreuves, avec une domination qui s'est poursuivie jusqu'à dimanche, dernier jour de la compétition. En effet, rien que dimanche, les athlètes algériens ont glané 16 médailles, 7 or, 4 argent et 5 bronze, obtenues par Ouanis Chaima dans 400 m haie, Chentif Haithem en 800 m, Hocine Tarek en saut de longueur, Ramdani Ouarchi en 5.000 m et le relais 4 fois 400 m en dames et messieurs. Les breloques en argent ont été glanées par Karkas Wissal en triple saut, Reffas Abid en 1.500 m dames, Lamraoui Louai en saut de longueur messieurs, Boudjeltia Zakaria en 5.000 m. Quant aux médailles de bronze, elles ont été décrochées par Benkaci Manel 200 m dames, Houma Sarah 400 m haies dames, Ouaba Leïticia en triple saut dames, Benyache Adem 200 m messieurs et Boukhamouche Saber en 400 m haies messieurs. L'entraîneur national Othmane Habib a estimé que le niveau de cette édition a été élevé par rapport aux deux précédentes éditions, notamment dans certaines spécialités de courses sprint, les athlètes algériens ont réalisé de belles performances avec des chronos qui se rapprochent considérablement des meilleures performances mondiales. Othmane Habib s'est dit "très satisfait" de la performance de ses poulains, ce qui augure de lendemains enchanteurs pour ses jeunes athlètes algériens sur le plan international. Cette compétition arabe d'athlétisme, organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme en collaboration avec l'Union arabe d'athlétisme, rassemble 160 athlètes représentant 12 pays, à savoir l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, Oman, la Palestine, l'Egypte, le Liban, la Libye, la Jordanie, Djibouti, la Tunisie, ainsi que l'Algérie, pays hôte.

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ إسامة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم
الكانن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02, B-01
بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50

الإعلان عن البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط

- بناء على طلب: تعاقدية صناعة البترول مستغاثم mutuelle de l Industrie du Pétrole

سنشرع في البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط و ذلك يوم الخميس 2025/05/15

على الساعة 11:00 ، بمقر تواجد العقاد بمركز الاستحمام و الاسترخاء "المنتزه" الكائن بصابلات للحصن الموصوفة ادناه:

MATERIEL EXPERTISE :

1-hôtel

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
01	Meuble réfrigérateur encastré	20	20	Lot d'allu-co-bande	01
02	Bureau de travail en mélaminé	16	21	Lot de marbre	01
03	Coiffeuse en mélaminé	07	22	Lot de bois	01
04	Canapé une place en mélaminé	01	23	Lot des garde-corps en verre	01
05	Canapé trois places en mélaminé	39	24	Lot de tuyauterie de clim (aluminium et plastique)	01
06	Canapé deux places en mélaminé	02	25	Meuble porte manteau en mélaminé	06
07	Kitchenette en bois	28	26	Meuble tv	05
08	Elément de cuisine une porte	01	27	Miroir de salle de bain vidas av éclairage LED 180×h60 cm	01
09	Elément de coin	12	28	Porte en aluminium avec cadre GM	01
10	Cadre de porte en pvc	03	29	Porte en aluminium avec cadre PM	01
11	Elément de cuisine	28	30	Porte en pvc PM	05
12	Etagère en mélaminé	03	31	Porte en bois avec cadre	03
13	Etagère en métal	01	32	Porte en verre GM	01
14	Evier de cuisine	26	33	Armoire deux portes coulissantes pleines en mélamine	02
15	Pautenils une place	01	34	Table de nuit	22
16	Fenêtre en pvc	02	35	Lot en bois	LOT
17	Hotte de cuisine maxi power	31	36	Table rond en bois	01
18	Lit deux places	12	37	Meuble porte manteau en bois	05
19	Miroirs GM	02	38	Télévision condor smart andro 55 "pouces	01

-Matériel du sport :

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
01	Machine Sport Ab Cycle Pro	01	20	Tapis De Course Motorise Electrique	01
02	Machine Abdo	01	21	Porte Haltères En M2TAL Horizontal 2m	01
03	Porte Haltères Epoxy	01	22	Haltères De Différentes Poids	01
04	Machine Sport /Musculation	01	23	Bras De Musculation De Différentes Mesures	07
05	Machine Sport /Musculation	01	24	Vélos	01
06	Machine Sport /Musculation	01	25	Altère de 30 Kg	02
07	Machine Sport Ab Rocker Ultra	01	26	Altère de 27.5 Kg	02
08	Machine Sport Chaise Musculation	01	27	Altère de 25 Kg	02
09	Machine Sport Chaise Abdo	01	28	Altère de 22.5 Kg	02
10	Machine Sport Chaise Abdo	01	29	Altère de 20 Kg	02
11	Vélo D'appartement Professionnelle Smart Big Bc 7200 G	01	30	Altère de 17.5 Kg	02
12	Tapis De Course Motorise Electrique	01	31	Altère de 15 Kg	02
13	Tapis De Course Motorise Electrique	01	32	Disque de 20 Kg	04
14	Machine Sport LEG Extension Sated Curel	01	33	Disque de 10 Kg	20
15	Machine Sport Abdo Ab Rocher Ultra	01	34	Disque de 5 Kg	10
16	Vélo D'appartement Professionnelle Bq880	01	35	Disque de 2.5 Kg	10
17	Vélo D'appartement Professionnelle Bq880	01	36	Barre GM	04
18	Salle Gym A Domicile	01	37	Barre PM	04
19	Salle Gym A Domicile	01	/	/	/

Matérielles salles des fêtes :

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
01	Fenêtre PVC GM fixe	1	09	Fenêtre PVC avec cadre en bois PM	09
02	Porte PVC en vitre	03	10	Fenêtre PVC PM (vasistas)	10
03	Porte PVC d'entrée en vitre	02	11	Porte PVC PM	11
04	Porte en métal GM	01	12	Fenêtre en aluminium	12
05	Cadre PVC GM	11	13	Lot en métal	13
06	Porte en aluminium en vitre avec cadre	02	14	Porte en bois avec cadre	14
07	Fenêtre en aluminium PM	05	15	Lavabo avec pied	15
08	Fenêtre en PVC GM	07	/	/	/

* شروط البيع:

- 1- البيع بدون ضمان.
- 2- الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان.
- 3-تسحب التعهدات من مكتب الأستاذ القائم بالبيع مقابل 1500 دج مع ملاء التعهد و إمضاءه من قبل المزايد.
- 4- تودع الأظرفة المختومة لدى مكتب المحضر القضائي و يجب ان يتضمن كل طرف نسخة من بطاقة هوية و تعهد ووصل بثبوت مبلغ الضمان المقدّر ب 200.000,00 دج (مئتان ألف دينار جزائري).
- 5- دفع المبلغ الكلي لرسو المزداد في أجل أقصاه 08 أيام و الا يسقط حق المزايد في استرجاع مبلغ الضمان.
- 6- يدفع الراسي عليه المزداد حقوق التسجيل المقدرة ب 2.5 % من مبلغ البيع زائد أتعاب المحضر القضائي.

* لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه

المحضر القضائي
2025/05/06

مكتب الأستاذ بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغاثم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

ليبي عقاد بالمزاد العلني

ويطلب من السيد مدير ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية مستغاثم مستغاثم الكائن بمستغاثم. نحن الأستاذ بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغاثم. نعلن عن بيع العقاد بالمزاد العلني وذلك يوم 2025/05/15 على الساعة 12:00 سا بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور اعلاه على أن تكون المزايدات باياداع الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية وذلك ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية 2025/05/14 على الساعة 16:30 سا. التعيين:

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GENERAUX

SERVICE DES MOYENS GENERAUX

TABEAU DES LOTS

LOT 01 : MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

CHAISE D'ATTENTE + DIVERS CHAISES DE BUREAU + CASIER A 10 CASES 4 + ARMOIRE METALLIQUE 02 PORTES 1 + COFFRET MURAL 2 + FAUTEUIL MARRON 1 + BUREAU EN BOIS 4 + CHAISES EN PLASTIQUES 10 + TABLE EN PLASTIQUE 2 + BAIN D'HUILE 1 + FENETRE VITREES EN BOIS 23 + PORTE VITRE EN BOIS 1 + LES VOLES EN BOIS 22 + CLIMATISEUR AIR WELL 1 + PHOTOCOPIEUSE KYOCERA 1 + PHOTOCOPIEUSE TASKALFA 1 + PHOTOCOPIEUSE M/F 1 +	Total 111
--	-----------

LOT 02 : MATERIEL INFORMATIQUE

IMPRIMANTE HP - LASER 3 + IMPRIMANTE MATERIELLE 6 + ECRAN POUR PC 19" + 21* 2 + BLOC ALIMENTATION 6 + UNITE CENTRALE 12 + CLAVIER USB 10	Total 39
--	----------

LOT 03 : DIVERS

CITERNE 2000 L 2 + TANTE SUPPORT ACCORDEANT 4	TOTAL 6
---	---------

LOT 04 : PNEUMATIQUE ET ACCUMULATEURS

DIVERS PNEUS 56 + DIVERS ACCUMULATEURS 12	TOTAL 6
---	---------

LOT 05 : VEHICULES

DACIA LOGAN 00322-110-27	1
--------------------------	---

LOT 06 : DIVERS PIECES DE RECHANGES

BAGUE ANTI FUITE ARBRE A CAME 5 + DIVERS BUTEES 3 + DIVERS CABLES D'EMBRAYAGE 2 + CABLE DU LEVIER DE VITESSE 1 + CAPTEUR VOLANT MOTEUR 1 + DIVERS COMPRESSEURS CLIMATISEURS 3 + CONTACTEUR DE DEMARREUR 4 + DIVERS COURROIES 4 + DIVERS CULASSES 2 + DIVERS DEBRAYABLES 1 + DEMI MOTEUR KIA SORENTO 2014 AVEC TURBO 1 + DISQUE PLATEAU (KIT D'EMBRAYAGE) 6 + DIVERS DURITES 4 + DIVERS FILTRES A AIR 3 + DIVERS FILTRES A HUILE 4 + FLOTTEURS POMPE D'ESSENCE 1 + JEUX DE BOUGIE DE PRECHAUFFAGE 2 + DIVERS JOINT CARTER 1 + DIVERS KIT CHAINE DE DISTRIBUTION 3 + LA POULIE DE CLIMATISEUR 8 + MANO DE TEMPERATURE 1 + MOTEUR DUSTER 2014 1 + NOIX DE PEDALE 1 + PIRE D'EAU 2 + DIVERS PLAQUE DE FREIN ARRIERE 5 + POCLETTE DE JOINT 1 + POMPE A HUILE 1 + POMPE DE RAPPEL 1 + RADIATEUR TURBO 1 + DIVERS RADIATEUR 8 + REFROIDISSEUR HUILE 1 + SILENT BLOC 6 + SUPPORT 8- 2 + SUPPORT ECHAPPEMENT 1 + TASSEAUX AMORTISSEUR 1 + TENDEUR COURROIE COMPLET 2 + TENDEUR COURROIE DIX 1 + TIRANT DE SUSPENSION 2 + TRIANGLE DE SUSPENSION 2 + TURBO FLUENCE 2014 1 + TUYAU DE REFROIDISSEUR 1	Total 101
--	-----------

الشروط البيع: يسحب دفتر الشروط من مكتب الأستاذ القائمة بالبيع مع ملاء تعهد وامضاءه من قبل المزايد، تشمل الأظرفة المودعة الملف التالي: - شهادة ميلاد و شهادة الإقامة. نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من القانون الأساسي والسجل التجاري و هوية المسير إذا كان شخصا مغنويا. دفتر الشروط مؤرخ وملوء ومصادق عليه من التعهد بالإضافة إلى وصل أتعاب دفتر الشروط باسم المزايد. شيك بنكي بخمس مبلغ السعر الافتتاحي. يجب على المزايد تقديم عرضه في ظرف مغلق غير مسمى و لا تحمل أي إشارة أو عبارة. يتم ايداع الأظرفة بمكتب الأستاذ القائمة بالبيع ابتداء من تاريخ النشر. يتم فتح الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية القائمة بالبيع بالتاريخ المعين عنه عن طريق التعليق والنشر. إذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الاعلان الضعف العروض أو قلة المزايدين ، يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما ، مع اعادة التعليق والنشر وفقا للمادة 707 أعلاه واخطار المحجوز عليه بتاريخ البيع. يتم إرجاع مبلغ الخمس المودع بشيك في حالة عدم رسو المزداد على المزايد ولا يتم استرجاع المبلغ للمزايد المتخلى أو المتخلف. يلتزم الراسي عليه المزداد برفع المنقولات بمجرد تحويل أموال إلى الحساب كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المنقول. يلتزم الراسي عليه المزداد بأخذ المنقول وتوابع في الحالة التي يوجد عليها يوم المزداد العلني دون ضمان أو رجوع على أي جهة أو جهة أخرى بسبب الخطأ أو العيوب الحقيقية. وأي ظرف لا يحوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملفي لا يؤخذ بعين الاعتبار مع إمكانية منح مهلة لاتمام الملف الإداري. دفتر الشروط والتعهدات الراسي يسحب من مكتب الأستاذ محضرة قضائية في مقابل مبلغ 3000 دج. يصير الراسي عليه المزداد مالكا للمنقول دون القاعدة التجارية ودون الحق في الإيجار وهذا بمجرد رسو المزداد عليه كما يصبح مالكا له وحائزا له حيازة حقيقية وفعلية تقول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزداد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه.

المحضرة القضائية

06.05.2025

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذ : بلحميتي عائشة

الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 ، مستغاثم

الهاتف : 045.41.82.39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

ليبي منقول بالمزاد العلني

ويطلب من السيد: بنك التنمية المحلية وكالة سيدي على 424 مستغاثم الممثلة من طرف مديرها القائم في حقها الأستاذ بلقيوس رضوان. ضد يومدين عدة ابن عدة العنوان : دوار أولاد ابراهيم شعاعشة ولاية مستغاثم. بناء على أمر الصادر عن رئيس محكمة سيدي علي المؤرخ في 2024/07/01 تحت رقم الترتيب ح24/065. نحن الأستاذ بلحميتي عائشة محضر قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A7 مستغاثم. نعلن عن بيع المنقول الموهون بالمزاد العلني وذلك يوم 2025/05/15 على الساعة 12:00 سا بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور اعلاه على أن تكون المزايدات باياداع الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية القائمة بالبيع ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية 2025/05/14 على الساعة 16:30 سا. التعيين: المركبة الحاملة للمواصفات التالية : من نوع CETTE الصنف FOTON طراز BJ1036V3JB3 الرقم التسلسلي 1VJBV3JBB3BE197708 الهيكل PL الطاقة GO القوة 09 CV ، رقم التسجيل 00464-312-27 السنة الأولى للاستعمال : 2012. شروط البيع: يجب دفتر الشروط من مكتب الأستاذ القائمة بالبيع مع ملاء تعهد و امضاءه من قبل المزايد. تشمل الأظرفة المودعة الملف التالي : - شهادة ميلاد و شهادة الإقامة. نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من القانون الأساسي والسجل التجاري و هوية المسير إذا كان شخصا مغنويا. دفتر الشروط مؤرخ ، ملوء و مصادق عليه من التعهد بالإضافة إلى وصل أتعاب دفتر الشروط باسم المزايد. شيك بنكي بخمس مبلغ السعر الافتتاحي. يجب على المزايد تقديم عرضه في ظرف مغلق غير مسمى و لا يحمل أي إشارة أو عبارة. يتم ايداع الأظرفة بمكتب الأستاذ القائمة بالبيع ابتداء من تاريخ النشر. يتم فتح الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية القائمة بالبيع بالتاريخ المعين عنه عن طريق التعليق والنشر. إذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الاعلان لضعف العروض أو قلة المزايدين ، يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما مع اعادة التعليق والنشر وفقا للمادة 707 أعلاه واخطار المحجوز عليه بتاريخ البيع. يتم إرجاع مبلغ الخمس المودع بشيك في حالة عدم رسو المزداد على المزايد ولا يتم استرجاع المبلغ للمزايد المتخلى أو المتخلف. يلتزم الراسي عليه المزداد برفع المنقولات بمجرد تحويل أموال إلى الحساب كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المنقول. يلتزم الراسي عليه المزداد بأخذ المنقول وتوابع في الحالة التي يوجد عليها يوم المزداد العلني دون ضمان أو رجوع على أي جهة أو جهة أخرى بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. وأي ظرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملفي ولا يؤخذ بعين الاعتبار مع إمكانية منح مهلة لاتمام الملف الإداري. دفتر الشروط والتعهدات الراسي يسحب من مكتب الأستاذ محضرة قضائية في مقابل مبلغ 2500 دج. يصير الراسي عليه المزداد مالكا للمنقول دون القاعدة التجارية ودون الحق في الإيجار وهذا بمجرد رسو المزداد عليه كما يصبح مالكا له وحائزا له حيازة حقيقية وفعلية تقول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزداد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحصص المحضرة القضائية المذكورة أعلاه

المحضرة القضائية

06.05.2025

مكتب الأستاذ بن محيوس عبد العزيز

مؤثق بوهران 14 نهج العربي التبسي

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة جيو فان

تأسيس

بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/04/30، في طور التسجيل، تم تأسيس شركة تحمل المواصفات التالية: الشكل شركة ذات المسؤولية المحدودة. الاسم الاجتماعي ش.ذ.م.م جيو فان . المقر الاجتماعي ولاية وهران، حي الأمير زاوية شارع العربي بن مهيدي رقم 111 سابقا شارع ارزيو وشارع الزوجان فوضيل رقم 02 سابقا شارع كارنو، القطعة رقم 24 الطابق الثالث. المدة: 99 سنة. الموضوع الاجتماعي: صناعة أدوات من البلاستيك غ.م.م. أ (111305) صناعة مواد التعبئة البلاستيكية (111310) التحويل الأولى لمادة البلاستيك الأساسية (104111) صناعة المادة البلاستيكية القاعدية والراتنجات التركيبية (104203) . رأسمالها الاجتماعي مليون دينار جزائري (1.000.000.00 دج) بقيمة قدرها 1.000 دج للحصة الواحدة موزعة بين الشركاء: السيد بن يطو بلال، الساكن بوهران، حي بلقيدار رقم 21 500 حصة اجتماعية. السيدة: بن يطو سمية الساكنة بوهران، حي بلقيدار رقم 21 500 حصة اجتماعية. التسيير عين السيد بن يطو بلال كمسير للشركة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

رمز المؤثق: 9517

للإعلان/ المؤثق

06.05.2025

CONDOLÉANCES

Le Directeur de l'Unité Régie Presse Publicitaire ANEP, les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès du père de leur collègue

MONSIEUR SOHBI ABDELKADER

Lui présentent ainsi qu'à toute sa famille, leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion. « Puisse Dieu Le Tout Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis ». A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

CONDOLÉANCES

Le Président Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité ANEP, les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès du père de leur collègue

MONSIEUR SOHBI ABDELKADER

Lui présentent ainsi qu'à toute sa famille, leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion. « Puisse Dieu Le Tout Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis ». A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة القسم الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/12/15 تحت رقم فهرس: 7444 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل تمام محمد المودع بتاريخ 2025/01/05 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه مسلم عبد القادر المولود بتاريخ 1960/02/01 بمستغانم مع تعيين المدعى مسلم إسماعيل مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط
06.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا، ابتدائيا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم المؤرخ في 2021/02/02 فهرس رقم 21/00466 اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير مصلى نذير المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/03/03 ، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعى عليه في الرجوع سكران عبد الغني المولود بتاريخ 1980/05/06 بـبوفيرات ولاية مستغانم لأبيه موفيق ولد نابي و أمه سكران فاطمة بنت عبد القادر، وتعيين المدعي في الرجوع سكران نور الدين المولود بتاريخ 1975/01/13 ببوفيرات ولاية مستغانم مقدما عنه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية مع الأمر بنشر الحكم الحالي بلوحة إعلانات المحكمة و بالبلدية مقر سكنه للإعلام وتحميل المدعي المصاريف القضائية. أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية ميلاد المحجور عليه بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه، وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالمكان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط
06.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2014-09-29 فهرس رقم 24/2713 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي غنوي الحبيب المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024-10-30 تحت رقم 730 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضده تمار عبد الله المولود بتاريخ 2004-04-14 ببلدية مستغانم لأبيه العربي وأمه شوارقية ذهبية حسب شهادة ميلاده الحاملة لرقم العقد 1582 مع تعيين المرجعة شوارقية ذهبية والدته مقدما عليه للقيام برعايته وتسيير شؤونه الإدارية والمالية، وعلى الأخيرة نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية وطنية. أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجعة المصاريف القضائية للدعوى الحالية والدعوى الأصلية 900 دج. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
06.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا في الشكل حول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة القسم الحال بتاريخ 2024-04-07 تحت رقم الفهرس 1340 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاذ الله عبد الرحمن المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024-07 تحت رقم 470 و بالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضده بقدوري العجال المولود بتاريخ 1971-09-29 عين تادلس الأبيه محمد وبقدوري فاطمة حسب شهادة ميلاده الحاملة لرقم العقد 687 مع تعيين المرجعة بقدوري نواتية اخته مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه الإدارية والمالية، وعليها نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة وطنية يومية باللغة العربية. أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية عين تادلس بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاده وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجع المصاريف القضائية للدعوى الأصلية ودعوى إعادة السير بعد الخبرة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
06.05.2025


Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

مكتب التوثيق للاستاذ وشن نور الدين
مؤثق بوهران حي الدار البيضاء كتاب
الزيتون حي 558 مسكن بلوك 1 - وهران
(الجزائر)/ رقم الرمز : 2028
حل شركة التضامن المسماة بهليليل
وشركانه
سجل التجاري
رقم 00 ب 31/00-0104841
بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ
2025/04/27، تم حل شركة تضامن
المسماة بهليليل وشركانه، مقرها الاجتماعي
مقرها بطريق كريستال رقم 21 قديل
(وهران)، المدة: 99 سنة، رأسمالها
الإجتماعي: 30.000.00 دج موضوعها نقل
المسافرين، وعين السيد ركيزة بن ناصر
مصفيا لها بمقر الشركة المذكور أعلاه.
للإعلان / المؤثق
06.05.2025

**WASH'N DELIVERY**
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836


Location
Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690



2

08h35 Téléshopping
09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Le lendemain du meurtre
14h50 Les preuves de mon innocence
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h00 C'est Canteloup
20h10 Koh-Lanta
22h40 Les secrets de Koh-Lanta
23h00 New York Unité Spéciale
23h50 New York Unité Spéciale
00h40 New York Unité Spéciale



3

05h48 En aparté
06h19 Django
07h10 La boîte à questions
07h15 Old Guy
08h46 En aparté
09h19 Hors-saison
11h11 La boîte à questions
11h21 En aparté
11h56 Clique
12h29 Ni chaînes ni maîtres
14h04 Alexia cuisine le monde
14h58 Reality
16h18 Nous, les Leroy
17h59 L'hebdo'Hollywood
18h12 La boîte à questions
18h20 Clique
18h55 En aparté
19h32 En aparté
20h10 Les Graines du figuier sauvage
22h53 Faut voir ! L'hebdo cinéma
23h17 Presque légal
00h37 Hot Ones
01h08 Le cercle
01h56 Les Primates



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Santé mentale, briser le tabou
22h00 Santé mentale, nos ados en danger !
23h20 Et si on se rencontrait ?
00h20 Et si on se rencontrait ?

12h00 Une île grecque et ses vestiges de guerre
12h35 Victime du silence
14h15 Nomade des mers, les escales de l'innovation
14h45 Plages d'Europe
15h40 Cultures animales
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Churchill, Roosevelt et Staline : La route vers Yalta
21h50 Témoins de la Libération : Trois femmes, trois pays, trois destins
22h40 Traître nazi ou espion américain ? L'agent "Red" Erickson
00h15 C'est arrivé au coin de la rue
01h45 Robert Wilson : La beauté du mystérieux

TÉLÉVISION 15



3

20h10

LES GRAINES DU FIGUIER SAUVAGE



A Téhéran, Iman, honnête fonctionnaire, vient d'être promu au sein de l'administration. Ce juriste occupe désormais un poste d'enquêteur au tribunal révolutionnaire. En plus du prestige de la fonction, celle-ci s'accompagne d'une arme de service et d'un appartement plus grand pour Iman, son épouse Najmeh et leurs deux filles, Rezvan et Sana, étudiantes, âgées d'une vingtaine d'années. Najmeh enjoint immédiatement les jeunes femmes à surveiller leurs fréquentations ainsi que leurs actions publiques, afin de ne pas porter préjudice à leur père, qui occupe un poste exposé.
Réalisateur: M. Rasoulouf
Scénariste: Mohammad Rasoulouf



20h10

KOH-LANTA



La réunification a totalement rebattue les cartes. Les candidats toujours en lice, après avoir défendu les couleurs de leurs Terres puis celles des Jaunes ou des Rouges, mènent désormais leur aventure individuellement. Les tactiques sont forcément bouleversées. Si certaines complicités nouées auparavant restent d'actualité, d'autres voient le jour. Plus que jamais, les stratégies seront au coeur des débats alors le verdict du conseil se profile. Si certains espèrent tirer profit des alliances, d'autres risquent d'en faire les frais.
Presentateur: Denis Brogniart



22h24

FACE À FACE



Une interne en médecine s'ôte la vie dans des circonstances troublantes. Vanessa et Justine établissent un lien entre ce geste fatal et l'ambiance de rivalité extrême qui règne dans le service. Leur enquête les amène à croiser la route de Marina Drach, praticienne de renom dirigeant le département médical concerné. Cette dernière jouit d'une certaine réputation au sein de l'institution hospitalière. Pourtant, comme dans nombre de leurs affaires, les deux femmes constatent rapidement que l'image publique de la chirurgienne masque une réalité bien différente.
Réalisateur: Lionel Chatton
Scénariste: Alexandra Julhiet, Laurent Vignon



Ghaza

Les services médicaux manquent cruellement de ressources

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a déclaré que ses services médicaux manquent «cruellement» de ressources en raison du blocage par l'entité sioniste de l'entrée de toute aide humanitaire dans la bande de Ghaza depuis plus de deux mois. «Avec le siège et les bombardements (sionistes) incessants, les services médicaux de l'UNRWA manquent cruellement de ressources. Près d'un tiers des fournitures essentielles sont en rupture de stock et un autre tiers devrait être épuisé d'ici moins de deux mois», a prévenu l'UNRWA dans un message publié, ce lundi sur les réseaux sociaux. «L'UNRWA demeure l'un des principaux acteurs de la santé à Ghaza», a réaffirmé l'agence onusienne. Hier dimanche, l'UNRWA avait souligné que «la situation humanitaire dans la bande de Ghaza dépassait l'imagination et appelé une nouvelle fois à un cessez-le-feu immédiat». Le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, avait déjà mis en garde, vendredi dernier, contre «les effets dévastateurs» du siège sioniste qui «tue en silence» chaque jour davantage d'enfants et de femmes, en plus de ceux tombés en martyrs dans les bombardements toujours en cours.

Pour attirer les chercheurs

L'UE va investir 500 millions d'euros



L'Union européenne va proposer une "nouvelle enveloppe de 500 millions d'euros" pour la période 2025-2027 "afin de faire de l'Europe un pôle d'attraction pour les chercheurs", a annoncé lundi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "Le rôle de la science à l'heure actuelle est remis en cause. L'investissement dans la recherche fondamentale, libre et ouverte est remis en question. Quelle énorme erreur d'appréciation (...) La science est la clé de notre avenir ici en Europe", a-t-elle affirmé, en clôture de la conférence "Choose Europe for Science". Cette conférence, organisée à Paris à l'initiative du président français Emmanuel Macron, vise notamment à attirer les scientifiques en poste aux Etats-Unis, dont les travaux de recherche sont menacés par les politiques de l'administration Trump. Vantant les "investissements stables et soutenus" et l'"infrastructure" favorables à la recherche en Europe, Ursula von der Leyen a annoncé des mesures pour pallier ses "lacunes", notamment "une nouvelle +super-subvention+ d'une durée de sept ans" ainsi que le doublement jusqu'en 2027 du "complément" versé aux bourses de recherche.

Yémen

De nouvelles frappes américaines ont fait 16 blessés

Les Etats-Unis ont mené lundi avant l'aube de nouvelles frappes sur la capitale du Yémen, ont indiqué les houthis qui ont revendiqué un tir de missile inédit la veille contre le principal aéroport international d'Israël. C'est la première fois qu'un missile tiré par les Houthis frappe directement à l'intérieur du périmètre de l'aéroport Ben Gourion près de Tel-Aviv, selon un porte-parole militaire israélien. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a promis de riposter contre les Houthis et l'Iran, leur allié. Principal soutien d'Israël, les Etats-Unis ont intensifié leurs attaques contre les Houthis depuis le retour de Donald Trump en janvier à la Maison Blanche. Le Pentagone a affirmé fin avril avoir frappé un millier de cibles des Houthis au Yémen depuis le 15 mars et tué de nombreux combattants et dirigeants rebelles. Avant l'aube, les rebelles yéménites ont affirmé qu'une dizaine de frappes américaines avaient visé la capitale Sanaa, aux mains des Houthis qui contrôlent aussi de larges pans du pays en guerre. "Seize citoyens ont été blessés dans l'attaque américaine sur Sanaa", a affirmé l'agence de presse des rebelles, Saba, en citant leur ministère de la Santé. Affirmant agir en solidarité avec les Palestiniens, les Houthis ont revendiqué des dizaines d'attaques de missiles et de drones contre Israël, situé à plus de 1.800 km, depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas à Gaza. Ils ont aussi mené des attaques contre des navires qu'ils estiment liés à Israël en mer Rou-



ge et dans le Golfe d'Aden, au large du Yémen, des voies essentielles pour le commerce maritime. Les Etats-Unis, sous la présidence de Joe Biden, avaient commencé en janvier 2024 à frapper les positions des Houthis pour les contraindre à cesser leurs tirs contre les navires. Dimanche, les Houthis ont revendiqué une attaque inédite contre l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv, affirmant l'avoir visé "avec un missile balistique hypersonique qui a atteint sa cible avec succès". Ils ont assuré qu'ils comptaient à nouveau "cibler les aéroports israéliens" et appelé "l'ensemble des compagnies aériennes internationa-

les" à prendre au sérieux leurs menaces "en annulant leurs vols vers les aéroports de l'ennemi" israélien. Le trafic aérien a été brièvement interrompu à l'aéroport Ben Gourion. Plusieurs compagnies, dont Lufthansa, Air India et Air France ont suspendu leurs vols temporairement. Selon un photographe de l'AFP, le missile est tombé dans une zone plantée d'arbres à côté d'une bretelle d'accès aux parkings du terminal 3. Les secours israéliens ont fait état de six blessés légers. Après enquête, l'armée israélienne a précisé qu'il n'y avait eu "aucune défaillance de détection et d'interception" mais un "problème technique de l'intercepteur".

France

Bruno Retailleau a contribué à répandre la haine anti-musulmans

Le ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau, a contribué ces derniers mois à répandre la haine anti-musulmans en France, a déploré le sénateur français, Ian Brossat, dénonçant l'obsession de ce ministre envers la question de l'Islam. "Le ministre de l'Intérieur a contribué ces derniers mois à répandre la haine anti-musulmans. Il l'a fait constamment. Vous enlevez le mot +musulman+ et le mot +Algérie+ de (sa bouche), c'est le néant, il n'y a plus rien", a souligné Ian Brossat, dans une interview accordée à la radio RFI. "Depuis qu'il est ministre de l'Intérieur, il ne parle que de ça", a-t-il fait remarquer, relevant que de par son poste, Bruno Retailleau "devrait prioritairement s'occuper des questions de sécurité", dont "il en parle en réalité très peu". Ian Brossat, qui est également coprésident du groupe communiste au Conseil de Paris et porte-parole du Parti communiste français (PCF), a mis l'accent sur l'instrumentalisation de l'Islam et des musulmans par Bruno Retailleau à des fins politiques. "Ce qui l'obsède c'est la question de l'Islam, c'est la question de la place des musulmans dans notre pays qui, dans sa bouche, devient de fait les boucs-émissaires de l'ensemble des difficultés auxquelles



notre société est confrontée. C'est très dangereux", a-t-il averti. Le porte-parole du PCF a notamment pointé l'attitude de Retailleau depuis l'assassinat du jeune musulman, Aboubakeur Cissé, notant qu'elle est "très en-deçà de ce qu'on attend d'un ministre de la République, a fortiori d'un ministre de l'Intérieur et des Cultes". "Au moment où il apprend sa mort, il maintient un meeting à vocation interne pour la compétition qui l'oppose à Laurent Wauquiez (député de la droite française) pour la présidence des Répu-

blicains", a-t-il rappelé. "Ensuite une fois qu'il est informé d'une manière plus précise de la motivation de ce drame, il ne se rend même pas dans la mosquée où ce jeune homme a été assassiné. Il se contente d'une rencontre en préfecture et ensuite il n'est même pas capable de recevoir la famille, et pour se justifier, il explique que c'est lié au statut irrégulier de ce jeune homme", s'est-il indigné, expliquant que "tout ça, mis bout à bout, laisse particulièrement songeur et me paraît inquiétant".